

# LE PEUPLE



**COURRIER DE LA CÔTE DU SUD**



CAHIER C

Mercredi 22 mars 1978

## NOTAIRES

**PIERRE BOUTIN**  
**MARC BOULANGER**

Cessionnaire des greffes de Louis Pelletier, Gonz. Bélanger, D. Plante. — Services professionnels tous les jours 9 à 17 hres et les lundi-mercredi-vendredi 19 à 20:30 heures.

78 de la Gare Montmagny

248-1115

## Le C.A.F. poursuit son recensement

(D.G.) Présentement, le Centre d'Apprentissage et de Formation pour adultes handicapés (C.A.F.) dirige ses interventions sur le recensement des handicapés physiques et mentaux, dans les quatre secteurs inclus dans son champ opérationnel, Montmagny-nord et sud ainsi que St-Pamphile et La Pocatière. A la base de cet action s'insinue un projet Canada au Travail qui accordait une subvention de \$63,000. pour la région de Montmagny et une autre de \$33,400. pour celle de La Pocatière St-Pamphile. Le personnel de ces deux sections, en tout une douzaine d'employés, se rassemblait jeudi le 16 mars pour tracer un aperçu du déroulement des opérations. Selon les informations transmises on dénombre quelque 500 handicapés sur une population de 60,000 habitants localisés dans 36 municipalités. La Pocatière, St-Pamphile

Un directeur M. Réjean Lamarre et trois recherchistes dont l'un attiré au coin de St-Pamphile, s'activent depuis février. Cependant, les tâches de cette équipe se limitent exclusivement à l'exécution de l'inventaire. Rappelons qu'en 1974, un projet Perspectives Jeunesse a produit une recherche semblable mais de façon moins approfondie. Cette fois-ci, on accumule des données sur l'histoire sociale de l'handicapé en utilisant un questionnaire plus détaillé de préciser M. Lamarre. Débuté en février, le projet réalisé par ce groupe prendra fin en décembre 1978. Montmagny

qui ressort des explications fournies par le coordonnateur, M. André Robitaille. Selon ses dires, cette structure pourra regrouper une dizaine d'handicapés, originaires du secteur de Montmagny, entourés d'une équipe de trois moniteurs. Rappelons que l'entraide

aux inadaptés Pascal-Taché, organisme qui parraine le projet, délègue les fonctions de supervision à un comité de gestion formé de Paul Gauthier, président, Jean-Eudes Beaulieu, Claude Hamelin, Estelle Bolduc, François Bélanger et Marjolaine Emond.



Le personnel du C.A.F. [Centre d'apprentissage et de formation pour adultes handicapés], projet Canada au travail, est réuni pour les besoins de cette photo. Cette équipe comprend des employés des sections de Montmagny, La Pocatière et St-Pamphile. Se tiennent debout, Daniel Gamache, André Robitaille, coordonnateur, Lise Bernier et Réjean Lamarre, directeur pour la région La Pocatière-St-Pamphile. Assises, toujours de gauche à droite on retrouve: Claire Caron, Ginette Lévesque, directrice pour le secteur de Montmagny, Marielle Poirier, Pauline Chamard, Lucie Isabelle et Johanne Marceau.

[D.G. Peuple-Courrier]

**P. MARCHAND**  
**C. ROBITAILLE**  
PHARMACIENS



1000, 6e AVE  
LA POCATIERE

RUE DE L'EGLISE  
ST-JEAN PORT-JOLI

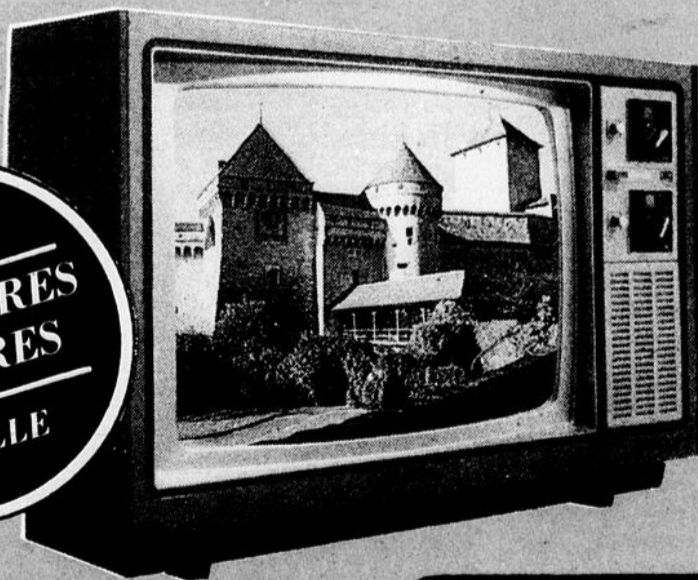
**856-3744**

**598-3071**

## OPERATION GRAND MENAGE AVANT INVENTAIRE



UNE DES  
**MEILLEURES  
AFFAIRES**  
EN VILLE



En grand spécial pour Pâques:

**ADMIRAL**

— 100% transistorisé

— 3 ans de garantie service et pièces

SUPER SPECIAL:

**499.<sup>00</sup>**

**JACQUES DUMAS**

St-François

Cté Montmagny



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

**259-7741**

**ADMIRAL Le Viceroy 20C8048**  
ADMIRAL saura vous combler avec ce châssis transistorisé M5000 de 30KV avec lampe-écran à matrice noire négative delta... commande à bouton-poussoir Colour Master™ pour couleur, nuance, luminosité. Parmi les autres caractéristiques, citons: indicateur de canaux lumineux, CAF transistorisée, intensité rotative et interrupteur pousse/pousse, syntonisation à détente positive, antenne bipolaire, raccordements de câble de 75 ohms et haut-parleur de 4". Coffret élégant façon noyer. H.18-3/8" X L. 25-15/16" X P. 18-3/4"

# Piloter un hélicoptère deviendra réalité pour deux jeunes gens de Montmagny

(D.G.) Passant du désir à l'action, Jacques-Henri Boulet et Marc-André Blanchet, tous deux de Montmagny, après s'être prêtés aux examens préliminaires obligatoires, intégraient le groupe d'élèves étudiant au Niagara Helicopters Limited, école qui emprunte le nom de la ville où elle se situe à Niagara Falls en Ontario.

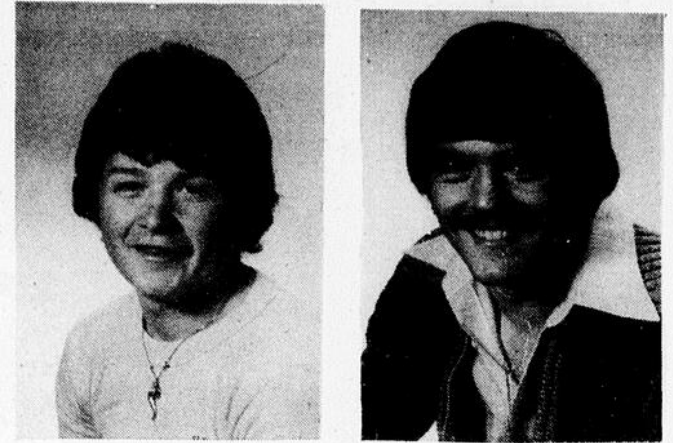
D'après les renseignements obtenus, cette maison d'enseignement privée, reconnue par le ministère fé-

déral des Transports; dispense les techniques d'apprentissage conduisant à la formation de pilotes d'hélicoptères. D'ailleurs, c'est ce même ministère qui émet le permis et la licence de pilotage, délivrés aux finissants qui ont réussi. Toujours selon les informations recueillies, l'élève possède 200 heures d'enseignement à son crédit à la fin du cours qui s'échelonne entre sept et huit mois. Semble-t-il que cette institution se trouve la

seule, au niveau mondial, à offrir ce nombre d'heures alors que les autres se limiteraient à une centaine. Les critères d'admissions complétés par MM. Boulet et Blanchet comportent entre autres des examens médicaux ainsi que la preuve de la motivation des postulants à exercer cette profession. Démonstration à Montmagny

Les deux magnymontois seront appelés à faire montre de leurs connaissances

pratiques, dans leur ville d'origine. Ainsi, on projette une démonstration à Montmagny soit à la fin avril ou au début mai, dépendamment des conditions climatiques. En cette circonstance, MM. Boulet et Blanchet prendront la commande des appareils de l'école, spécialement notés pour cet événement. Signalons que le Conseil d'administration de cette maison d'enseignement les escortera à cette occasion.



Ces deux jeunes gens originaires de Montmagny, Marc-André Blanchet, à gauche, et Jacques-Henri Boulet, à droite, poursuivent des études en Ontario dans le but de pratiquer le métier de pilote d'hélicoptères.

## Calendrier d'événements

### et d'activités des clubs

### et organismes de Montmagny

Pour la semaine du 21 mars au 28 mars 1978

#### MARDI LE 21 MARS 1978

Club Philatélie: au Manoir Taché  
Lions: souper au Bûcheron  
Rotary: dîner des membres au Centre Civique  
Hallélou: pratique des membres au Garage Municipal

#### MERCREDI LE 22 MARS 1978

Bingo: au sous-sol St-Thomas, au profit de la Fabrique  
APEAS: réunion mensuelle à la polyvalente  
Optimiste: souper des membres au Bûcheron  
2e Décade: pratique à Beaubien  
Tir: pratique par les membres du club au Manège

#### JEUDI LE 23 MARS 1978

Aucune activité prévue au calendrier

#### VENDREDI LE 24 MARS 1978

Tournoi provincial olympique de hockey: à l'aréna de Montmagny  
Cadets de l'Armée: pratique des membres au Manège  
2e Décade: pratique à Beaubien

#### SAMEDI LE 25 MARS 1978

Tournoi provincial olympique de hockey: à l'aréna de Montmagny  
Légion canadienne: soirée des membres à leur local

2e Décade: pratique à Beaubien

Groupe du Vieux Moulin: pratique des membres au vieux couvent

Messe: à l'école St-Thomas

#### DIMANCHE LE 26 MARS 1978

Tournoi provincial olympique de hockey: à l'aréna de Montmagny  
Messe: au Centre Communautaire Normandie

Scouts: réunion à leur local

#### LUNDI LE 27 MARS 1978

Tir: pratique des membres du club au Manège  
Richelieu: souper hebdomadaire des membres au Centre Civique  
Horticulture: assemblée mensuelle des membres au Bûcheron

Garde paroissiale: réunion hebdomadaire au sous-sol St-Thomas

2e Décade: soirée récréative à St-Pie X

#### MARDI LE 28 MARS 1978

2e Décade: assemblée générale régulière au Bûcheron  
Rotary: dîner des membres au Centre Civique

Hallélou: pratique des membres au Garage municipal

Club Philatélie: au Manoir Taché

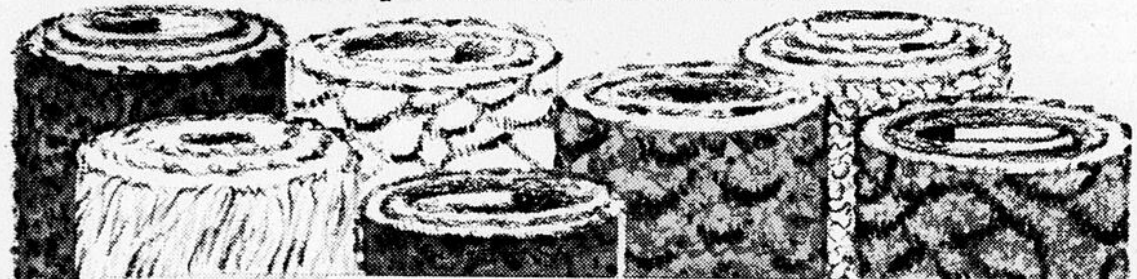
Société  
d'Amélioration  
Résidentielle,  
Commerciale  
et Industrielle enr.

248-3440

CONSEILLERS TECHNIQUES

54, 3<sup>e</sup> AVENUE, APPT. 2, MONTMAGNY, P.Q. - G5V 3N7

## Notre grande vente de tapis se continue Jusqu'à la fin de mars



### Prix Spéciaux Incroyable mais Vrai!

<b>TAPIS COLONIAL</b>	<b>3.65</b>	ver. car.
<small>Prix régulier \$6.95 pour</small>		
<b>TAPIS COMMERCIAL</b>	<b>4.95</b>	ver. car.
<small>Prix régulier \$7.95 pour</small>		
<b>TAPIS 100% NYLON</b>	<b>5.75</b>	ver. car.
<small>Prix régulier \$8.85 pour</small>		
<b>PRELART CUSHION-FLOOR, SANS CIRAGE</b>	<b>3.65</b>	ver. car.
<small>Prix régulier \$4.95 pour</small>		
<b>1 LOT DE COUPONS EN FORTREL</b>	<b>2.00</b>	verge
<b>TRICOLETTE TAILLEE</b>	<b>.45</b>	la livre

**NE MANQUEZ PAS CES AUBAINES,  
JUSTE A TEMPS POUR LE GRAND MENAGE**

Ouvert tous les jours.

Jeudi et vendredi jusqu'à (9 heures P.M.),  
samedi jusqu'à 5 heures P.M.

**TOUS CES TAPIS SONT APPROUVES PAR LA  
CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT.**

# OLIVA VACHON

Daaquam, St-Just

244-6781

COMMANDE RAISONNABLE  
LIVRAISON GRATUITE

CES TAPIS SONT SANS DEFAUT  
1ère qualité Garantie

# Femmes de mon pays, d'hier et d'aujourd'hui

**Mlle EDMÉE BLOUIN  
SOEUR MARIE-ELISE**

Née le 29 avril 1886 à Montmagny, Edmée Blouin en religion Sr-Marie-Elise, est la fille du Dr J. Benjamin Blouin et dame Helmina Dionne. Elle fait ses études primaires au Couvent de la Congrégation Notre-Dame et entre en religion chez les Soeurs de la Charité de Sr Elisabeth Seton à Greensburg, Pensylvanie.

Bachelière ès-arts en 1924 après avoir suivi les cours des meilleures universités des Etats-Unis, Maître ès-arts de l'Université Mc Gill de Montréal en 1930, Sr Marie-Elise obtient en 1934 le titre de docteur en littérature après avoir soutenu une thèse sur Louis Mercier. Son but en poursuivant ses études peut se résumer en trois points: se qualifier pour l'enseignement supérieur du français dans l'état de Pensylvanie, créer un rayon français digne de ce nom à Seton Gill Collège de Greensburg et glorifier à l'étranger la culture française. Elle a tenu particulièrement à déraciner le préjugé qui existe contre le parler du canadien français.

Elle a été créée Chevalier de la Légion d'Honneur durant une cérémonie impressionnante tenue par la Chambre de Commerce de Pittsburg à l'Hôtel Roosevelt. Le plus grand honneur qui puisse être accordé par le gouvernement français lui a été remis par le Consul général français de New-York, M.L. Chancem. Soeur Marie-Elise Blouin est décédée en août 1975 à Assumption Gall, Pensylvanie. Les filles d'Isabelle de Montmagny ont voulu lui rendre hommage en donnant le nom de cette religieuse à leur Cercle.

**Mlle JEANNETTE BERNIER**

**Professeur-éducatrice**

Originaire de Cap St-Ignace, Mlle Bernier fait ses études primaires et secondaires en sa paroisse natale et se prépare à son métier "d'éducatrice" comme elle se plaît à le dire à l'École Normale de Lévis au Couvent Notre-Dame de Toutes Grâces.

Toujours dans le but de se perfectionner pour le bien de l'enfant, elle poursuit des études en vue d'obtenir son baccalauréat en pédagogie en juin prochain.

En 1968 elle participe avec d'autres professeurs à un stage d'étude à Montmorency près de Québec dans le but de s'initier aux nouvelles méthodes d'enseignement.

En 1944, elle commence à enseigner à Cap St-Ignace. Devant les problèmes tant matériels que pédagogiques et financiers auxquels se heurtent les professeurs d'alors, elle croit en la nécessité d'un regroupement au sein de la communauté des enseignants. Vers la même époque une autre enseignante, Mlle Laure Gaudreau, oeuvre déjà au niveau de la province dans le même sens.

Sous le dynamisme et l'encouragement de Mlle Gaudreau de La Malbaie, Mlle Bernier tente un rapprochement des enseignants de la paroisse.

Ce ne fut pas chose facile. A cette époque, les esprits ne sont pas très ouverts à la coopération. Pour son zèle à promouvoir des idées libérales et audacieuses, Mlle Bernier se voit même dégradée et confiée une classe dans le rang de la Perdrix qui constitue pour l'époque une école problé-

me. En 1947 pendant un an, elle se consacre à ses trente cinq élèves de l'École de la Perdrix. C'est une année difficile à cause de l'éloignement, elle doit y passer la semaine. Mais combien enrichissante est cette période au milieu de ce groupe d'enfants dont elle gagne l'amitié, le respect et l'estime des parents.

Les temps changent et peu à peu on se fait à l'idée d'un syndicat de professeurs, tant du côté enseignants que du côté patronal.

Avec l'appui de ses parents et celui d'une autre enseignante Mlle Noella Bernier, elle continue pendant deux ans à travailler au regroupement et enfin en 1948 le syndicat des professeurs prend forme.

Il s'agit maintenant de continuer plus loin, assister aux réunions syndicales, former des cercles d'études pour améliorer la compétence de l'enseignante, réaliser la solidarité au sein du groupe toujours pour le bien de l'enfant, le premier concerné.

En 1963 c'est la fusion des écoles de rang et de la paroisse. Là encore Mlle Bernier se dévoue afin que cette fusion soit au meilleur de chacun. Elle accomplit même du travail bénévole concernant les rapports de la Commission Scolaire.

C'est aussi à cette époque qu'elle fonde avec M. Carbonneau de Montmagny l'Association Parents-Maîtres à Cap St-Ignace.

De 1962 à 1970 elle fait partie du Comité diocésain qui fonde le mouvement "Jeunesse en marche" qui a pour but de trouver des structures pour aider et épanouir le jeune.

Aux environs de 1960 elle participe aux débuts de la Brigade Scolaire.

En 1970, on lui offre la direction de l'École Mgr Sirois mais voyant que cette tâche l'éloigne de ses enfants auxquels elle est si attachée, elle préfère garder sa classe et y continuer son travail.

Sur le plan religieux, elle se donne encore puisqu'elle devient présidente des Enfants de Marie pendant trois ans.

Elle est également sur le comité de pastoral à titre de secrétaire et sur le comité de liturgie comme présidente.

De 1973 à 1976 une autre expérience l'attend puisqu'elle devient le premier marguillier féminin de la paroisse. Elle dit avoir aimé son expérience mais elle aurait préféré que les marguilliers participent davantage au travail d'animation et de pastorale au sein de la communauté religieuse.

A l'occasion des fêtes du Tricentenaire de Cap St-Ignace, elle est sur le bureau de direction et elle participe en tant que secrétaire au Tricentenaire des Bernier qui s'est tenu à Cap St-Ignace.

Ayant à coeur le bien-être de l'enfant, elle prête un espace de terrain sur sa propriété à l'organisation du terrain de jeux.

Vingt cinq ans déjà ont passé au service de la population étudiante. Au milieu d'un groupe de quelques quatre cents personnes, elle reçoit l'hommage des parents, amis, anciens élèves et de toute la population réunis pour lui dire merci tout simplement à cette personne merveilleuse: Jeannette Bernier.

A SUIVRE

## Un cours d'initiation à la coopération

### pour les membres de l'Abattoir

### Coopératif de lapins du Québec

(P.B.) Dans le cadre des objectifs généraux que s'est fixé l'Abattoir Coopératif de lapins du Québec, le comité d'information et d'éducation organise des cours portant sur la coopération. Cette nouvelle session d'études réservée exclusivement aux membres serait annoncée incessamment.

Bien qu'aucune date n'ait été déterminée exactement sur le début du cours sur l'éducation coopérative, le bulletin d'information intitulé "Lapinerie", de la coopérative, en fait mention dans son édition de janvier 1978. Ainsi, ce cours d'initiation à la coopération serait offert par la Télé-Université, qui n'exigerait pas d'études

préalables lors de l'inscription.

Parmi les divers aspects abordés lors de cette prochaine session d'études, nous remarquons les grandes caractéristiques du mouvement coopératif. Cette première approche se ferait dans une perspective de réflexion sur la nature du mouvement et son développement concret dans la réalité québécoise. Finalement, les membres pourront aussi se familiariser avec les conditions et moyens nécessaires à la fondation des coopératives et se pencheront de plus sur l'avenir de la coopération dans le système économique actuel.

D'ici les prochaines semai-

nes, l'administration de l'Abattoir Coopératif de lapins de Québec devrait fournir à ses membres, qui sont véritablement intéressés, une occasion de s'inscrire à ce cours qui leur permettra de poursuivre leur action collective à l'intérieur du mouvement.

## Chantier '78

### Quand la santé fait défaut

Les personnes les plus faibles sont au coeur de chaque communauté humaine, de chaque société. Elles sont au coeur ou bien elles sont écartées.

La personne la plus faible appelle et interpelle car elle a besoin d'une tierce personne; elle a besoin de la main tendue. Elle a besoin non seulement de l'aide pour vivre, pour se débrouiller dans la vie, mais elle a besoin surtout du coeur et de l'esprit d'un autre.

Son appel est alors dange-reux et constitue un défi. Si je répons, je dois donner de mon temps mais surtout de ma présence. L'appel du pauvre est exigeant. C'est plus confortable et plus facile de faire comme le prêtre et le lévite dans la parabole du Bon Samaritain: détourner le visage.

Par contre si je répons, si je me laisse toucher par les yeux du faible, je serai transformé. Mon coeur de pierre à travers le contact du faible deviendra un coeur de chair. Je découvrirai alors le sacrement du pauvre: la présence de Jésus-Christ en lui, qui brise les barrières que j'ai construites autour de moi-même.

Souvent nous avons les yeux fuyants. Nous refusons de

regarder celui qui est dans la détresse. Laissons nos yeux se fixer sur lui, et l'Esprit Saint nous apprendra ce que c'est que d'aimer, aimer en vérité, rejoindre l'autre tel qu'il est, l'aider à croître vers la véritable libération intérieure.

Avoir une relation vraie avec quelqu'un de plus pauvre est à la portée de chacun de nous. Le message de Jésus est si simple.

Jean Vanier

Tél.: 884-2908

**MORISSET PIÈCES D'AUTOS ENR.**

MECANIQUE GENERALE  
VENTE ET ACHAT DE PIÈCES D'AUTO  
SERVICE DE REMORQUAGE  
LONGUE DISTANCE

St-Michel, Côté Bellechasse, Qué.

80 modèles disponibles

CONCESSIONNAIRE

**DENYS BERNIER INC.**

Entrepreneur général  
Construction et rénovation résidentielles  
84 Boul. St-François Est, St-François 259-7984  
Service de plans "Kits" de maisons

**SPECIAUX DE LA SEMAINE**

Bacon maison fume et tranche 1.69 la livre  
Jambon tout cuit sugar plum 2.49 la livre  
Cretons maison 1.09 12 onces  
Cofelettes de lard 1.79 la livre  
Beurre Couture 1.31 la livre

**BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.**

Vendons seulement le boeuf de l'Ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur, des coupes françaises et la charcuterie "maison".

**POUR LE CONGELATEUR:**

Devant de boeuf 0.79 la livre

Joyeuses Pâques à notre clientèle

GILLES RICHARD PROP.  
Entrée ouest, Cap St-Ignace  
(Ancien restaurant Chez Lucien)

**246-5013**

# La Garde paroissiale de Cap prépare son 4ième rallye-bicycle

Lors de son assemblée générale du 13 mars dernier, la Garde paroissiale de Cap St-Ignace a procédé à la

formation du comité responsable de l'organisation de son quatrième rallye-bicycle annuel qui aura lieu le 28 mai

prochain à Cap St-Ignace. Les membres de ce comité sont MM. Marcel Guimont, Marcel Boutot et Jacques

Laberge. Comme le rallye-bicycle est la seule source de financement du mouvement, la Gar-

de paroissiale compte sur la participation de nombreux cyclistes comme par les années passées, confiante

qu'elle est de la générosité habituelle des commanditaires.

André-Louis Guimond  
Relationniste de la Garde

## Des motos toujours à votre taille.

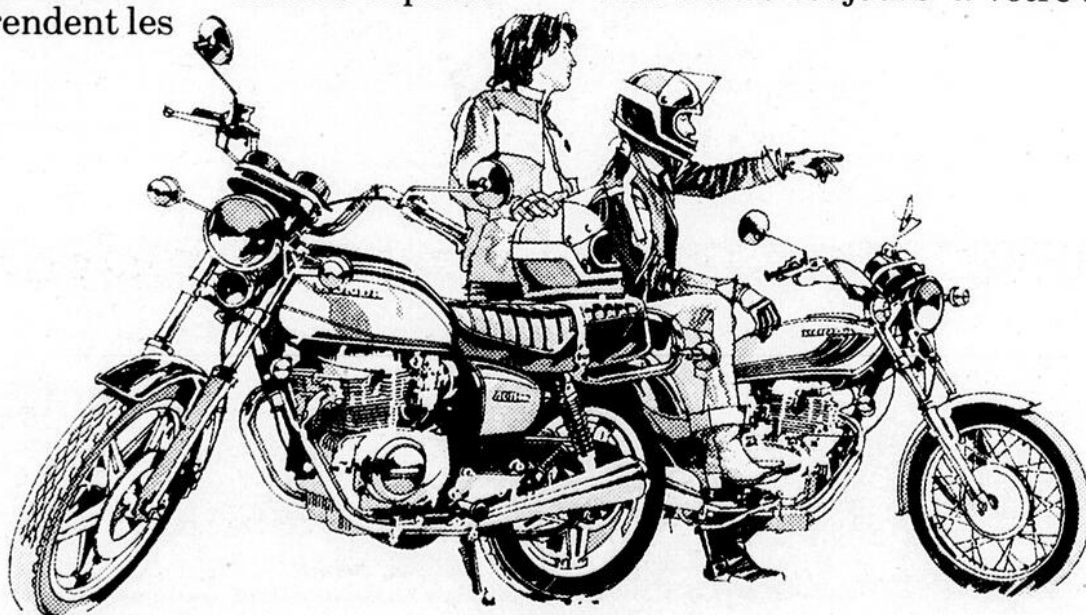


Les bicylindres 400 de Honda sont destinées aux motocyclistes débutants aussi bien qu'aux motocyclistes chevronnés. Ce sont des Honda idéales pour tous les motocyclistes car elles sont toujours de la taille qu'il faut. Elles représentent l'avenir des motos de taille moyenne. Les trois 400 sont d'un concept révolutionnaire qui en fait les motos les plus puissantes de leur catégorie. Les contrepoids du moteur réduisent les vibrations. Le nouveau cadre en pointe de diamant, les nouveaux amortisseurs biétagés et les pneus de profil surbaissé rendent les


400 agiles et stables dans les virages courts. La 400TI est légère, rapide et la moins chère des trois. La 400TII de luxe est dotée d'un démarreur électrique, d'un frein à disque et de roues Comstar<sup>™</sup>. L'étonnante CB-400A Hondamatic, la première motocyclette de taille moyenne semi-automatique au monde, dévoile la magie du motocyclisme tout aussi bien au motocycliste averti qu'au débutant enthousiaste. Les nouvelles 400 bicylindres rapides. Des motos toujours à votre taille.

# HONDA

mène partout.



Soyez un expert! Suivez un cours de conduite de moto du Conseil canadien de la sécurité. Votre concessionnaire Honda vous fournira tous les renseignements nécessaires.

<b>Langlois &amp; Frère Enr.</b>  143 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny <b>248-3276</b>	<b>L'Auto-Nelge Port-Joli Enr.</b> 22 Rue Fournier, St-Jean Port-Joli <b>598-6100</b>	<b>Claude Blanchet Automobile</b> St-Pamphile <b>356-3040</b>	<b>Jean Morneau Inc.</b> St-Pascal, Kam. <b>492-3632</b>
---	---	---	--

# Club Philatélique de Montmagny

Pour faire suite à la dernière chronique, voici les émissions qui apparaîtront le reste de l'année 1978.

Le 6 juillet timbres courants.

Fleurs sauvages de 0.12  
Scène de rue 0.80  
Parc National \$1.00  
3 août: Jeux du Commonwealth, 2 timbres de 0.14 et deux timbres de 0.30.

16 août: Exposition nationale du Canada, 1 timbre de 0.14

21 août: Mère d'Youville, timbre de 0.14

6 septembre: Les Inuits, Les voyages, 4 timbres se tenant 0.14

20 octobre: Noël, 3 timbres de 0.12, 0.14 et 0.30

15 novembre: Navires Les Brises Glaces, 4 timbres se tenant à 0.14

Aujourd'hui il me fait plaisir de vous présenter les deux timbres de 0.12 celui de Joseph Elzéar Bernier et de Sandford Fleming.

L'humanité aura toujours de l'inspiration du passé. Les postes honorent la mémoire de deux grands hommes, le Capitaine Joseph Elzéar Bernier, et Sir Sandford Fleming.

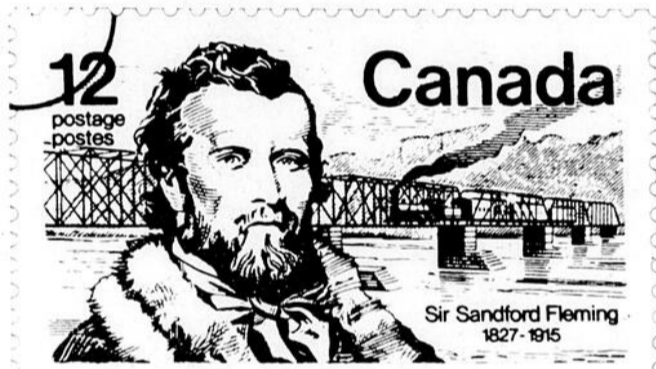
Joseph-Elzéar Bernier est né en 1852 dans une famille de marins. Dès l'âge de douze ans il s'engage dans un chantier maritime, et peu de temps après, il est en mer. Son père, le Capitaine, croit fermement qu'à partir du moment où un jeune garçon atteint les limites de la nausée, il n'éprouve plus jamais le mal de mer. A la première tempête du voyage on attache le jeune Bernier au guindeau (guindeau veut dire plate-forme en planches soutenue dans une position inclinée pour diriger le courant des chasses d'eau), situé sur le gaillard d'avant, où il sera exposé au plus fort du roulis et du tangage des navires. Libéré deux heures plus tard, il doit terminer ses tâches avant de pouvoir s'écraser dans sa couchette. Bernier cependant est non seulement robuste, mais aussi très dévoué, et dès l'âge de dix-sept ans, il devient lui-même Capitaine. Tout au long de sa carrière à

côté de laquelle les aventures de Davy Crockett paraissent bien banales. Bernier ne cesse d'être fasciné par l'Arctique et éveille l'intérêt national pour cette région commandant de plusieurs expéditions à bord du C.G.S. Arctic il prend possession de nombreuses îles et il établit des postes de surveillance renforçant ainsi la souveraineté du Canada dans le Grand Nord.

Je vous conseille fortement lorsque vous passerez

par L'Islet-sur-Mer de visiter le Musée Maritime où il y a une salle aménagée sur ce grand navigateur, comprenant volumes, médailles, photos etc. sur ce grand navigateur que fut le Capitaine Joseph Elzéar Bernier qui résida à L'Islet-sur-Mer.

Le Club Philatélique de Montmagny par: Robert Proulx, président  
37 ave Ste-Marie Montmagny,  
Tél.: 248-2362



## RESTAURANT

Ne cherchez plus, Ebénisterie Laurentienne Inc. est une compagnie qui a l'expérience derrière elle et ça c'est important.

Pour vos projets de restaurant, bar-salon salle à manger ou équipement de cuisine nos représentants se feront un plaisir d'aller vous rencontrer et d'étudier votre projet.

Nous sommes manufacturiers et distributeurs et pouvons vous fournir et installer tout selon vos besoins et à votre mesure. Pour de plus amples informations, téléphone:

**1-819-758-1756**

## Les chauffeurs d'autobus scolaire de L'Islet-Sud réclament

### la collaboration des automobilistes

(A.F.I.) Lors d'une assemblée bi-mensuelle du Syndicat des chauffeurs d'autobus scolaire de L'Islet-Sud, les syndiqués ont déploré la négligence de certains automobilistes sur la réglementation du stationnement des véhicules scolaires à la polyvalente St-Pamphile.

L'an dernier, il avait été convenu avec les dirigeants des transports que le stationnement face à l'entrée sud de l'école secondaire serait réservé uniquement aux autobus à l'heure de la sortie. Dans 80% des cas, depuis septembre 77, des automobilistes circulent et vont même jusqu'à se stationner à l'arrière des autobus même si ce stationnement est réservé. Cette attitude de la part des automobilistes est considérée comme un danger par les chauffeurs qui ambitionnent une saine protection pour leurs usagers. Décidés à prendre les grands moyens les syndiqués demandent de respecter le règlement afin d'éviter tout accident déplorable.

A l'occasion de cette mé-

me assemblée tenue à Ste-Perpétue le 8 mars, M. Raymond St-Pierre de Ste-Félicité fut élu vice-président en remplacement de M. Roger Chouinard de Ste-Perpétue. Le Syndicat s'est enrichi d'un nouveau membre en la personne de M. Pierre Pelletier appartenant au groupe Autobus Vaillancourt de St-Pamphile.

## COURS D'EQUITATION

### Paints

### Ferme de l'Orme

380, rue Bretagne, Montmagny, Que.

Claude et François Côté      Tél.: (418) 248-1766

## MAURICE ROUSSEAU

### ENCANTEUR LICENCIE

Acheteur:

terres, roulants, troupeaux laitiers

**Tél. (819) 362-7674      Plessisville, Qué.**

## Témoignage

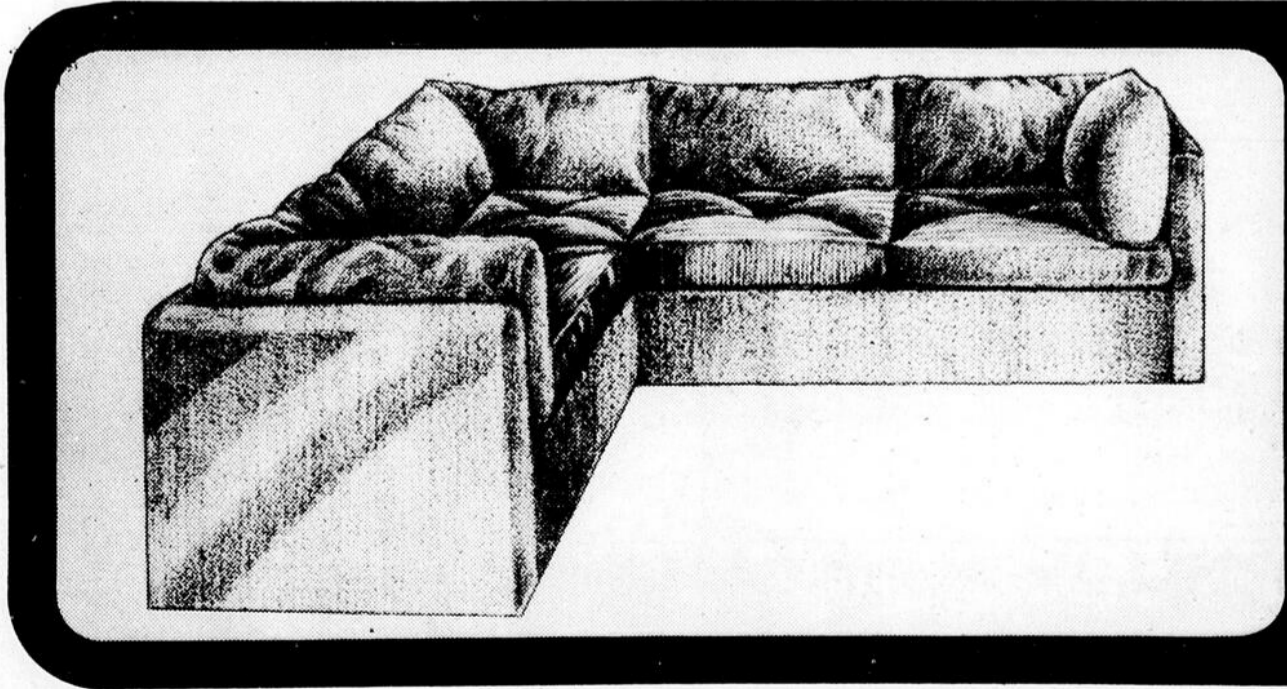
Est décédé, le 6 mars, à l'âge de 40 ans et 8 mois, Paul Bouchard, surintendant de la compagnie "CLARK STEAMSHIP", époux de Réjeanne St-Pierre de Laval des Rapides, inhumé à Tourville le 9 mars 1978. Il laisse dans le deuil: son épouse, Réjeanne St-Pierre, ses deux enfants: France, 8 ans et Michel 5 ans, sa mère: Mme Jeanne Bouchard de Tourville, ses soeurs: Gisèle, Mme Charles Emile Ouellet de L'Islet Ville, Gaby, Mme Alain Lord de Tourville, Marcelle, Mme Laurier Anctil de Pointe à la Croix, Doris, Mme Jean-Yves Dubreuil de Tourville.

A mon frère Paul en qui j'avais mis toute mon admiration et toute mon amitié véritable, je dis au revoir. Tu as été le fils adoré de tes parents, le frère admiré de Gisèle, Gaby, Marcelle et moi, le mari désiré de Réjeanne, le père tant réclamé de France et Michel, l'ami recherché de chacun qui a eu la chance de te connaître et le vaillant bourreau du travail.

Sur ton visage, on pouvait lire la bonté, dans tes yeux, on pouvait voir la franchise, de tes lèvres on pouvait entendre la sagesse.

Ces quelques lignes sont bien minces pour décrire un frère comme toi, en qui je mettais toute mon espérance. Tu laisses un vide dans nos vies, mais nos coeurs débordent de bonheur à la pensée qu'un jour nous nous reverrons.

Ta petite soeur Doris.



## LA «TOUCHE CONFORT»

- 1 divan 3 places
- 1 causeuse
- Disponible en brun et beige
- Tissus velour côtelé

Prix sugg.: \$695.00      Spécial **595**

# phil

VOTRE CONFORT ÇA NOUS TOUCHE

563 rte trans canada, st david, levis  
g6w 1h5 833 0930

7 lettres cachées

THEME

LES JEUX DU CASINO

# MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

- |                              |                                  |                             |   |   |  |
|------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---|---|--|
| A<br>ami<br>arrêt<br>attaque | déclare<br>défaut<br>deux<br>dix | F<br>fin<br>fois            | M<br>main<br>manque<br>marque<br>mêlée<br>monde<br>mort | pique<br>ponte                                  | S<br>sans-atout<br>saut<br>sept<br>série<br>six<br>sou |
| B<br>basse<br>bridge         | donne<br>droit<br>duel           | I<br>inutile                | N<br>neuf<br>niveau<br>noire                            | Q<br>quatre                                     | T<br>tour<br>trèfle                                    |
| C<br>cinq<br>contre          | E<br>enchère<br>enjeu<br>entier  | J<br>jeu<br>jouer           | P<br>partie<br>peu                                      | R<br>règle<br>relance<br>relève<br>roi<br>rouge | V<br>valet<br>vue                                      |
| D<br>dame<br>déclaration     | erreur<br>esprit                 | L<br>levée<br>libre<br>lois |   |   |  |

La réponse du problème précédent: Albanie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	G	T	C	A	L	T	R	O	M	D	L	P	C	N
2	G	E	X	U	I	J	E	U	A	R	A	A	O	O	P
3	E	I	L	B	A	N	O	R	O	E	R	N	I	I	F
4	S	R	R	A	J	S	Q	I	E	T	T	T	Q	O	S
5	P	E	E	E	N	U	T	V	I	R	A	U	I	U	E
6	R	S	U	R	E	C	E	E	E	R	E	S	N	D	E
7	I	E	O	V	A	L	E	F	A	U	N	H	N	A	M
8	T	P	J	L	I	L	L	D	U	Q	O	C	A	E	
9	E	T	E	T	E	E	C	A	A	U	M	A	I	N	S
10	G	U	U	G	N	E	M	E	A	T	M	N	T	R	E
11	D	N	U	A	D	E	V	T	D	I	V	I	E	T	E
12	I	O	N	I	F	I	R	E	E	A	E	G	O	U	A
13	R	D	O	N	N	E	U	O	L	R	L	U	E	P	F
14	B	A	S	S	E	X	D	E	I	E	R	R	E	U	R
15	E	E	L	E	M	E	T	N	O	P	R	A	X	I	D

## L'année du Français, à La Pocatière

(C.C.) Même si aucun organisme n'a pris officiellement en charge l'organisation de l'année du Français, dans la région de La Pocatière, cela n'empêchait pas quelques citoyens de l'endroit de se rendre à Rivière-du-Loup, le 16 mars dernier, pour mettre en place ce qui pourrait être les principaux jalons de cette manifestation nationale.

Organisée principalement par des représentants du milieu scolaire, la réunion visait surtout à sensibiliser les participants à ce qui pourrait être entrepris d'ici la fin de l'année. Pour La Pocatière, Mme Suzanne Généreux et M. Jean Foster étaient présents.

Aucun programme précis n'a encore été établi; cependant, les citoyens qui auraient des projets ou des idées à soumettre peuvent communiquer avec Mme Suzanne Généreux, de La Pocatière, à 856-2185. L'année du Français, qui a débuté en septembre 1977, doit prendre fin au mois de juin prochain.

Lorsque la nature nous parle

28 nouveaux membres

pour le C.S.V.S.L.S. Inc.

Au mois de décembre 1977, le Comité pour la Sauvegarde de la Vie Sauvage de L'Islet-Sud Inc. (C.S.V.S.L.S. Inc.) a 2 ans et 2 mois et compte dans ses rangs 13 membres. C'est peu en comparaison du travail qu'il y a à faire.

Le Conseil d'administration, (président Daniel Bélanger, vice-président Alain Chouinard, secrétaire-archiviste Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier Martin Chouinard), appuyé par tous les autres membres, décide donc de lancer au mois de janvier et février une campagne de recrutement dans L'Islet-Sud. Il va sans dire que tous souhaitent une réponse positive de la part de la population.

Le 11 janvier marque le point de départ d'une série de 7 rencontres paroissiales. Au total 77 personnes se sont déplacées et sur ce nombre 23 ont demandé de faire partie du Comité. Par ailleurs, 5 autres demandes sont à ajouter à ces dernières, ce qui donne en tout 28 demandes de personnes en accord avec les deux grands buts du Comité (1- Promouvoir au niveau des citoyens et organismes locaux l'idée de conservation et de préservation du milieu naturel environnant, 2- Tenter d'éviter la concrétisation de tout projet constituant un acte susceptible de détériorer à divers degrés, l'environnement animal et végétal.) et conscientes qu'il faut faire quelque chose pour notre milieu naturel.

Suite à ce recrutement, certaines politiques à l'intérieur du Comité furent modifiées. Deux changements sont à noter: 1- de deux catégories de membres, nous sommes passés à quatre soit: membre honoraire (toute personne ayant consacré une partie de leur vie à la conservation de la nature), membre actif (toute personne faisant partie du conseil d'administration ou au moins d'une des équipes de la corporation), membre ressource (toute personne capable d'apporter de l'aide technique ou scientifique au Comité), membre supporter (toute personne appuyant les buts et objectifs du Comité dans ces démarches). 2- huit équipes furent officiellement déterminées à savoir l'équipe no. 1 chronique dans le Peuple-Courrier, no. 2 information par l'entremise du poste de radio CHAL de St-Pamphile, no. 3 documentation et classement, no. 4 information en général, no. 5 promotion de l'idée de conservation dans le milieu, no. 6 lac Noir: refuge d'oiseaux migrateurs, no. 7 protection de L'Islet-Sud, no. 8 fonctionnement interne du Comité.

Enfin, le C.S.V.S.L.S. Inc. comprend maintenant 41 membres soit 1 membre honoraire, 17 membres actifs, 3 membres ressources, 12 membres supporters et il reste à contacter 8 autres membres. La venue de tout ce monde, au sein du Comité, va permettre de continuer et d'augmenter le travail que nous faisons pour la Sauvegarde de la Vie Sauvage de L'Islet-Sud.

Martin Chouinard  
pour le Comité pour la Sauvegarde  
de la vie Sauvage de L'Islet-Sud Inc.

TEL.: 248-2534



**MONTMAGNY ALUMINIUM ENR.**  
FERNAND LETENDRE PROP.

REVETEMENTS DE MAISONS

CLAPBOARD, PORTES ET CHASSIS EN BOIS  
BRIQUES ET PIERRES NATURELLES

134, AVE STE-BRIGITTE - MONTMAGNY - G5V 2Y6

Tél.: 248-3345



**JEAN-CLAUDE BLOUIN**

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE  
VENTE INSTALLATION REPARATION

150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

**ARMAND LAGNON**

Entrepreneur en construction et réparation générale  
Estimation sur devis

Tel.: 248-1805  
7, rue Bernatchez,  
Montmagny Qué.



**OSCAR PARADIS**

Entrepreneur général en construction résidentielle, commerciale & industrielle, rénovation, clapboard d'aluminium et masonite.

51, Rivière Sud, Montmagny **248-2966**

Tél.: 248-0343

**ROGER BLANCHET**  
PHARMACIEN

B.A., B.P.H., L.P.H.,


HEURES D'AFFAIRES  
Lundi, Mercredi, Vendredi: 8.30 h. A.M. à 9.45h. P.M.  
Mardi, Jeudi, Samedi 8.30h. A.M. à 9.00h. P.M.



**JEAN LEMIEUX**

Entrepreneur en construction

R. R. 1, Montmagny, Qué. G5V 3R8



**CONSTRUCTION GILLES DUBE INC.**

ENTREPRENEUR GENERAL

Menuiserie - formes, solages pré-fabriqués, construction et réparation résidentielle et commerciale.

Cap St-Ignace  
Cité Montmagny - G0R 1J0 **Tél.: 246-5250**

**MICHEL NORMAND**


ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

**248-4813**

165 S.-Louis, Montmagny

Plomberie chauffage  
Brûleurs à l'huile [mise au point]  
Nettoyage de fournaies

**SERVICE 24 HEURES**



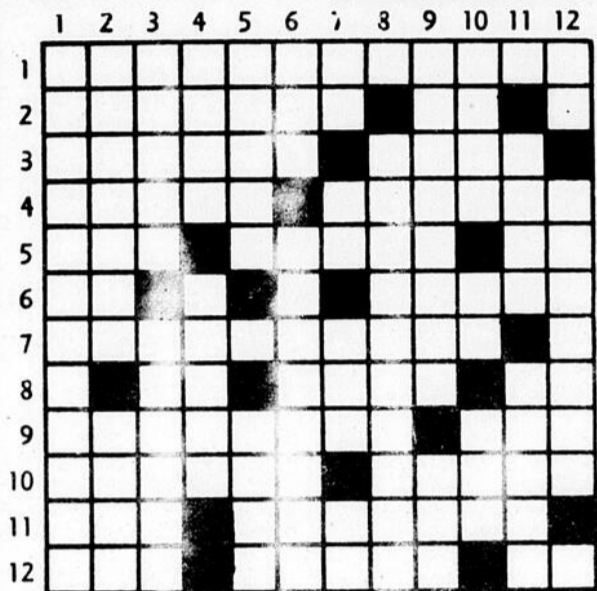
**ANDRE LEMIEUX**  
ENTREPRENEUR

VENTE REPARATION INSTALLATION ESTIMATION GRATUITE OUVRAGE GARANTI

240 Ave St-David  
Montmagny **248-2676**

# mots croisés québécois

problème: no 411



**HORizontalement**

- 1- Gradé chargé d'administrer un établissement.
- 2- Issu de la conciliation.-- Patrie d'Abraham.
- 3- Marchée le long de.--Manière d'être.
- 4- Aller en luge.--Anneau en métal, suspendu de chaque côté de la selle.
- 5- Poisson rouge.--Chose envoyée.--Parcours des yeux.
- 6- Chrome.--Commune de Belgique.
- 7- Appareil servant à projeter des couleurs liquides sous la pression d'air comprimé.
- 8- Or.--Tire du néant.--Aluminium.
- 9- Se propager en s'écartant d'un centre.--Conscience.
- 10- Transpireras.--Décores.
- 11- Place sur la table.--Industriel.
- 12- Epoque.--Propre.--Obtenu.

- 4- Le plus long fleuve de la péninsule Ibérique.-- Agglomération des tentes en Afrique du Nord.
- 5- Qui est de l'Ibérie.--Maréchal autrichien (1705-1766).
- 6- Interjection espagnole.-- Homme amoureux de lui-même.
- 7- Négation.-- En ville.--Unité de surface pour les mesures agraires.-- Ida Talbot.
- 8- Boucheront avec de l'étope.
- 9- Etat de l'Europe centrale.-- Du verbe "rire".
- 10- Partirai.-- Démonstratif.-- Homme ignorant.
- 11- Au proche-Orient, colline formée par les ruines superposées d'une ville ancienne.-- Triste, douloureuse.
- 12- En matière de.--Espaces entre un côté du mur et le lit.

**VERTICALEMENT**

- 1- Doctrine qui a pour objet la défense des franchises de l'Eglise de France.
- 2- Aiguiser sur une meule.-- Se jeter impétueusement.
- 3- Nom que les ouvriers donnent à leur patron.--Pénurie.



## Dégustation de vins et fromages des Chevaliers à Montmagny

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2634 de Montmagny offrent une dégustation de vins et fromages au Centre Sportif "Le Bûche-

ron" samedi le 15 avril prochain à 18.30 hres. Animée par M. Rosaire Pélouquin de la distillerie Meagher Ltée, cette soirée promet d'être des plus inté-

ressantes. Le "Groupe Nomos" se chargera de l'ambiance musicale. Les cartes sont disponibles auprès des membres du comité suivant: Serge Bu-

teau, 248-1834, Jean-Noel Moreau, 248-0588, Philippe Thériault, 248-1690, Jean-Paul Tremblay, 248-4530, de même qu'auprès des membres de l'exécutif.

# LA VENTE SURBOUM SINGER UNE TENTATION IRRÉSISTIBLE!

**"MOI J'ME SUIS LAISSÉ TENTER!"**

**\$109**

La pratique zig-zag Fashion Mate\* fait les boutonnières, coud les boutons, surjette et reprise. Elle fait les points droit et zig-zag, possède la fameuse canette à l'avant Singer et toutes les caractéristiques de qualité Singer. Et son prix est une tentation irrésistible! (Meuble ou mallette en supplément.)

**\$229**

La Stylist\* à bras libre c'est la fin des problèmes pour coudre cols, poignets et emmanchures! La Stylist possède à-même les points extensibles (3), zig-zag, de surjet oblique, invisible et de fantaisie. Venez essayer la Stylist. Elle est irrésistible! (Meuble ou mallette en supplément.)

**\$100 DE RABAIS**

La machine à coudre électronique Athena\* 2000 c'est la couture de l'avenir dès maintenant. Au bout de votre doigt, vous obtenez tous les points dont vous aurez besoin. Il y a même un dispositif pour boutonnière en une seule étape. L'Athena, une tentation irrésistible! Ord. \$979.95\* (Meuble ou mallette en supplément.)

**\$49**

L'aspirateur-traineau Power Glide\* travaille comme un gros modèle. Commande d'aspiration réglable, système de filtration double, sac à poussière jetable de format géant, porte-accessoires s'enclenchant à l'appareil et tous les accessoires compris.

**VENDEUR AUTORISÉ SINGER**

\*Le prix peut varier. Facilités de paiement.

### L'ENSEIGNE DU BON SERVICE

**AMC Jeep**



- Achat et vente de voitures usagées.
- Service de pièces et réparations par mécaniciens approuvés par AMC et JEEP.
- Station Service et remorquage 24 heures
- Restaurant 24 heures.

**Service de radiateurs**  
pour toutes marques de voitures.

**RABY AUTO INC.**

ROUTE 20, SORTIE 225 ST-FRANCOIS, MONTMAGNY 259-7736

**74 St-Thomas**  
coin Ave de la Gare  
**Montmagny 248-3734**

La Pocatière 412 4e Avenue **856-3712**  
St-Pascal **492-2405**  
St-Jean Port-Joli (Boutique Barbara) **598-3562**  
St-Pamphile (Royaume du tissu) **356-3233**



## CHEZ-NOUS

*Polyvalente Louis-Jacques Casault*

# CA BOUGE

## Témoignage de M. Emilien Proulx

Mercredi le 15 mars, les étudiants de secondaire pratique et de secondaire 111 se rendaient à l'auditorium afin de rencontrer Monsieur Emilien Proulx, citoyen de Lévis, aujourd'hui aveugle. Cette maladie, appelée glaucome, s'est déclarée, un matin, au grand étonnement de monsieur Proulx. A ce moment-là, il était âgé de trente-trois ans. On l'a conduit à l'hôpital et il y est resté un mois et demi. Monsieur Proulx ne cache pas que ce fut un drame terrible et qu'il a réussi à passer à travers cette épreuve grâce à la compréhension et au courage de son épouse. Le dévouement de son médecin l'a aidé également beaucoup si bien qu'à sa sortie de l'hôpital, il avait bien des projets en tête, malgré son handicap.

Il pratique plusieurs loisirs tels que le camping, la pêche, et bien sûr, le bricolage. Du côté de la pêche, il s'amuse à compétitionner ses amis. Pour ce qui est du bricolage, il s'adonne à la fabrication de meubles. Il les construit avec des outils spécialisés pour les aveugles. Cela prend beaucoup de son temps, mais il n'accorde que peu d'importance à ce facteur, car il tient énormément à la perfection de son ouvrage.

Comme le disait si bien monsieur Proulx: "Il existe toujours quelqu'un qui a des problèmes pires que les nôtres".

Pour résumer, cet exemple de courage et de ténacité devant les difficultés aide-

ront sûrement plusieurs étudiants à mieux travailler à leur bonheur et à celui des autres.

Monsieur Proulx, merci beaucoup. Votre témoignage n'est pas tombé dans le vide.

Liliane Caron,  
Martine Coulombe  
Sylvie Fournier



A l'auditorium, un aveugle, M. Emilien Proulx, rencontrait les étudiants de secondaire 3 pour leur parler de ses expériences comme handicapé.

[Photo R. Dubé]

## Plusieurs étudiants de la Polyvalente au Gala du Mérite sportif

C'est lundi dernier que se tenait le 9e Gala du Mérite Sportif au Centre Civique de Montmagny. Ce gala, organisé conjointement par le club Richelieu et par la commission municipale des loisirs, vise à souligner les performances de certains athlètes de la ville de Montmagny qui se sont signalés en cours d'année.

Ainsi Johanne Journault, Lucie Leblanc et l'équipe de hockey Midget "A", édition 1976-77, se sont-ils mérités les titres les plus recherchés. Johanne Journault, révélation féminine en 1976, s'est vue décerner le titre de sportive de l'année '77. Johanne se spécialise en athlétisme, soit le 800m, 1500m et le cross country en plus de pratiquer plusieurs autres activités sportives. Lucie Leblanc, pour sa part, s'est méritée le titre de révélation féminine '77 pour ses performances en athlétisme également. Elle excelle particulièrement aux 1,000 et 2,000 m.

En ce qui regarde l'équipe Midget "A", composée de G.

Noël, M. Dufour, J. Simoneau, G. Paradis, G. Poirier, S. Mercier, B. Laberge, B. Fortin, C. Fournier, F. Casault, P.A. Caron, J.M. Boulet, M. Lachance, celle-ci a tout balayé sur son passage au cours de la saison 1976-77 pour finalement remporter le grand championnat de la ligue mineure "A" du St-Laurent. Suite à cet ex-

ploi, l'équipe recevait lundi soir le titre d'équipe junior par excellence à Montmagny.

Outre ces performances l'on se doit de souligner également les nominations de Raynald Robin, Corps de cadets, au titre de sportif de l'année, de Julie Gaudreau, ski, de Christiane Genest, patinage, Carole Nicole, na-

tation, Nicole Rouleau, athlétisme, Hélène Ruel, tennis, Yvon Gaudreau, tennis, François Laprise, natation, aux titres de révélation féminine et masculine, de Marie-France Breton, au titre d'organisatrice de l'année et de l'équipe de nage synchronisée et du Corps de cadets au titre d'équipe junior par excellence.

## L'élite sportive de la résidence s'illustre à La Pocatière

Mardi soir dernier, l'équipe de ballon-panier de la résidence L.J. Casault se rendait à La Pocatière pour participer à un tournoi organisé dans le cadre de la semaine sportive au Cégep.

En demi-finale de la classe "A", notre équipe a défait les professeurs du Cégep au compte de 27 à 23. La partie fut âprement disputée, l'équipe des professeurs comptant plusieurs joueurs de calibre universitaire. Ce

fut une très belle partie où le vainqueur ne fut connu qu'en fin de partie. En finale, nos porte-couleurs affrontaient l'équipe des Gaulois. En première demie, nos joueurs ont mené le jeu alors qu'en deuxième, ce fut au tour des Gaulois à prendre l'avantage du jeu. Ce n'est qu'à la toute dernière seconde que le vainqueur fut connu, un joueur des Gaulois ratant un lancer de punition. La victoire fut

chèrement acquise au compte de 26 à 25 pour notre équipe.

Voici les noms des joueurs formant notre équipe: Alain Mercier, Alain Gauthier, Fernand Cloutier, Hervé Doyon, Mario Joncas, Marc Boucher, Sylvain Morneau, Jacques Beaulieu et Denis Boivin, joueur-instructeur qui a fourni une excellente performance.

Denis Webster

## Cours de sécurité dans le maniement des armes à feu

Dans le cadre des activités étudiantes, un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu est offert à tous les étudiants du secondaire de la polyvalente sous la supervision du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Ce cours, qui se donne le midi, de 12:00 à 12:45, permet aux jeunes de se familiariser avec les armes à feu et surtout de connaître les principales règles de sécurité.

Un agent de la conservation vient rencontrer le groupe durant un midi pour leur expliquer son rôle et ses fonctions. A la fin de la session, trois examens (deux théoriques et un pratique) permettent de vérifier les connaissances acquises lors de l'instruction et si l'étudiant obtient 80% et plus, il

se voit décerner le certificat du chasseur qui lui permettra d'acheter ses permis de chasse.

Enfin ce cours est donné

gratuitement par un professeur de la polyvalente, Richard Dubé, instructeur, qui possède sa carte d'instructeur du M.T.C.P.



M. Jean Desbiens, agent de la conservation du district de Montmagny, entretient des étudiants sur le rôle et les fonctions d'une garde-chasse dans le cadre des cours de maniement d'armes à feu.

[Photo R. Dubé]

## Jean-Lou épate les étudiants de Sec. V

Mardi le 14 mars dernier Jean Lou, ex-professeur de français maintenant poète, rencontrait les étudiants de sec. V pour les entretenir de poésie.

Selon les rencontres, Jean Lou y allait de poèmes, de monologues ou encore de dialogues avec les étudiants qui ont vivement apprécié le spectacle. Celui-ci a vraiment plu par sa grande présence et ses taquineries auprès de l'auditoire toujours enthousiasmé.

Jean Lou présente des spectacles un peu partout en

province et il a le don de rendre son auditoire un peu poète.



Un groupe d'étudiants de secondaire 5 reçoivent la visite d'un poète, M. Jean-Lou.

[Photo R. Dubé]

## Mini-nouvelles

—La journée d'activités de sec V a obtenu un grand succès puisque la majorité des étudiants y ont participé et ce à la plupart des activités inscrites. Il est à noter également la participation d'environ 400 étudiants à la soirée disco à Place Le Gerموir.

—Lors d'une partie de hockey entre les professeurs de sec. V et les étudiants du même niveau, les étudiants ont finalement eu le dessus par une victoire de 3 à 2. Cette partie s'inscrivait dans le cadre de la journée d'activités et l'arène était bondée d'étudiants. Mario Lachance, Alain Richard et René Ménard ont marqué pour les étudiants.

—La semaine prochaine, le résultat de l'enquête sur les fumeurs vous sera présentée. Cette enquête sur l'usage du tabac à l'école a été préparée par le service de santé conjointement avec les responsables de la vie étudiante; ainsi sera-t-il intéressant de constater le nombre de fumeurs et de non-fumeurs, l'âge des fumeurs, le nombre de cigarettes, etc...

—Nos excuses à Martine Gonthier qui fait partie de l'équipe "A" de volleyball. Bien que non mentionnée dans les compétitions depuis le début de l'année, Martine fait bel et bien partie de l'équipe et son apport est indiscutable.

M[22]	J[23]	V[24]	L[27]	M[28]
2	congé	congé	congé	2

## L'Assurance: cette Inconnue!



### AUTOMOBILE: NOUVELLES NORMES

Nous avons terminé notre chronique antérieure avec ce point d'interrogation: depuis le 1er mars, la prime au Chapitre A, garantie contre dommages matériels à autrui est maintenant basée sur la valeur de votre automobile! Pourquoi?

Je réponds aujourd'hui. Mais avant de le faire, je tiens à rappeler de façon encore plus impérative que déjà: votre carte rose remise en deux copies par votre courtier lors d'un renouvellement ou d'un changement quelconque à votre police, cette preuve d'assurance devenue "une clef d'or", prenez-en bien soin, car elle ne sera pas multipliée à votre guise! Placez-la en lieu sûr! C'est majeur. Les courtiers sont avisés que les Assureurs ne la remplaceront pas facilement ou ne la remplaceront pas du tout. La crainte? D'aucuns pourront en faire un marché noir comme déjà en Colombie Canadienne.

La prime de votre police est maintenant, chose très nouvelle, basée sur la valeur de votre auto! Plus votre auto est d'année récente, plus elle est d'un modèle dispendieux, plus élevée sera votre prime.

Nous en connaissons maintenant la raison, à force de scruter les chapitres de la nouvelle loi et plus nous voyons arriver les instructions des Assureurs. Cela tient aux indemnités payées lors d'un accident et surtout d'une nouvelle réorganisation dans la sorte d'accidents.

La nouvelle loi oblige les Assureurs ou Compagnies d'Assurance à se grouper en une seule "Corporation". C'est obligatoire et ils en paieront les frais. Choses étranges, les Assureurs l'étaient autrefois en deux Groupes qui se regardaient peu aimablement. Dans chaque groupe même, des Assureurs là aussi se regardaient peu aimablement! Même que l'esprit de patriotisme les a parfois enthousiasmés. La chicane a conduit à leur abolition. Heureusement, la nouvelle loi les y oblige à y revenir.

Seulement, ce n'était pas besoin de faire l'étatisation pour cela! Le Gouvernement n'avait qu'à refaire sa loi désuète et son Code de Route également dépassé.

Dorénavant, cette Corporation a l'obligation, sous la surveillance de la Régie, de préparer toute une échelle ou sorte d'accidents, classifier le genre d'accidents en grille ou barèmes d'environ vingt genres. Chaque barème, ou genre, décrira telle sorte d'accident, arrivé dans telle circonstance et fixera définitivement qui des accidentés est responsable. Ce sera clair et final.

L'ajusteur qui fait l'enquête pour le compte d'un assuré ou d'un Assureur fixera dans quel barème se classe l'accident, trouvera qui est responsable très facilement et fera rapport à l'Assureur. Point majeur, aucun des accidentés ne pourra poursuivre ni son adversaire dans l'accident, les Assureurs ne pourront se poursuivre les uns les autres et ni un accidenté ni un Assureur, n'aura droit de recours même avec l'aide d'un avocat. Ce sera final!

Ce rapport fait, l'Assureur paiera directement son assuré, l'évaluation des dommages ayant été faite par un Bureau d'évaluateurs attitrés sans aussi droit de recours. Cela s'appelle paiement en "Indemnisation directe".

Vous comprenez maintenant pourquoi la prime chargée est basée sur la valeur de votre automobile. Sans doute, il restera des points à préciser! Le responsable verra-t-il son dossier descendre au point zéro! Nous en reparlerons quand les choses seront sues plus précisément. Mais était-ce besoin d'étatiser pour faire cette réforme?

Je termine par une autre nouveauté: la prime des jeunes de moins de 25 ans est tant baissée qu'elle s'approche de celle des plus de vingt ans. Chose très bouleversante, il faut dire!

A la prochaine,

Raymond Paré

# Centre de documentation au Musée Maritime Bernier

Notre équipe élabore présentement un centre de documentation au Musée Maritime Bernier. Nous cherchons avant tout à rendre accessible au public une foule de renseignements sur l'histoire maritime du Saint-Laurent et en particulier de la Côte-du-Sud.

Nous avons un certain nombre de documents et objets qui nous ont été donnés ou prêtés par des individus: certificats, brevets, livres se

rapportant à la marine, photographies, lettres, journal personnel, etc. Nous pensons qu'il est important de conserver ces témoignages de notre passé récent ou plus ancien. Il est hélas trop souvent arrivé que de tels documents ou objets ont été perdus ou détruits.

J'invite donc la population à collaborer avec nous en nous faisant connaître les documents ou objets en leur possession. Nous pourrions établir un contrat de prêt ou

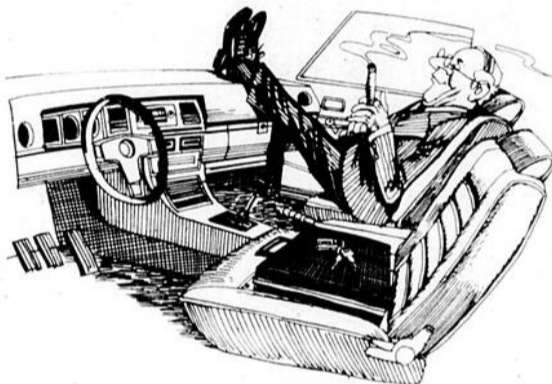
de don avec les personnes concernées qui auront ainsi leur propre fonds d'archives au musée.

Donald Audet  
Musée Maritime Bernier  
C.P. 291 L'Islet  
Téléphone: 247-5300

**MATELAS CONDOR ENR.**  
C.P. 98, CAP-ST-IGNACE, QUÉ.  
GOR 1H0 Tél.: Bur. 246-5611  
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX  
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale

## Le test des pistes impraticables

Votre essai de la 510 n'en sera que meilleur si vous pouvez la conduire sur un chemin désaffecté, par mauvais temps par dessus le marché! Ainsi, vous apprécierez les pneus ceinturés d'acier à carcasse radiale, les servo-freins à disques (devant), la soupape de détection de la charge, les phares jumelés, les dégivrateurs latéraux et le champ de vision (angle de 304 degrés). Dans une 510, on voit venir!



## Le test du grand luxe

En prenant place dans la 510, vous constaterez que cette voiture ne doit pas être confondue avec les autres pour ce qui est de la finition et de la décoration d'intérieur: l'agencement des couleurs va de pair avec l'épaisseur du tapis, et le principe des sièges baquet à dossier réglable est le même que dans la 510 familiale et la Sportback à dossier escamotable. À l'avant, le tableau de bord élégant offre des éléments disposés suivant la plus grande minutie. Il est difficile d'ajouter quoi que ce soit à la 510: elle promet et elle tient parole.

## Le test du camping

Si vous avez l'habitude d'emmener toute la famille quand vous sortez en voiture (par exemple, pour aller en camping), faites de même pour venir essayer votre future 510. Tout le monde peut y prendre place, sans oublier la tente et les bagages. La 510 peut asseoir cinq adultes sans se forcer et peut emporter aussi tous vos effets personnels. Évidemment, si vous possédez un chien Saint-Bernard, il faudra compter moins d'adultes!



**FAITES LA PREUVE  
DE L'ÉPREUVE  
EN DATSUN 510**

**DATSUN**

de Nissan  
**c'est plein de bon sens**

280 Z - B210 - F10 - SPORTRUCK - 200 SX - 510

## Le test de la minute de vérité

Surtout, n'hésitez pas à comparer la 510 avec les autres voitures. Elle n'est pas la seule de son prix... mais elle est la seule de son prix si vous tenez compte de son équipement raffiné, de sa couche d'immunité antirouille, de son économie-sur-route et de son entretien réduit au minimum. N'attendez plus... la preuve est faite!

# Fernand Morin Auto. Enr.

61 Boul. Taché Ouest Montmagny 248-2237

Tél: Bur. 248-1358

Tél. Rés.: 248-2545

## A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation  
Dynamitage  
Terrassement

R.R. NO. 1

Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere

QUALITÉ SERVICE PRIX  
SERVICE GRATUIT À DOMICILE  
Montmagny et les environs

## ATELIERS Sino INC.

Tapis - Prélart - Tuiles - Bois franc pour parquets  
(POSE EXÉCUTÉE PAR DES EXPERTS)  
Distributeur des produits DURAL et portes  
miroirs coulissantes, pliantes, portes baignoires  
Ateliers de réparation en menuiserie

Tél.: (418) 248-1101

391 Chemin du Coteau, Montmagny, Qué.  
C.P. 412 G5V-357

# cartes professionnelles

## Notaires

### NOTAIRE Me Gaston Lemieux

CONSEILLER JURIDIQUE

192, Ave de la Gare, Montmagny 248-1202

205, 5e Ave L'Islet 247-5329  
les mardis et samedis

Dépositaire du greffe de Me Paul Dolan Notaire

17, St-Magloire  
Montmagny  
C.P. 128

### MARIO DOLAN

Notaire & Conseiller juridique

Tous les jours: 9 hres à 5 hres. Le soir: sur rendez-vous  
**248-5898**

Lundi soir: Cap St-Ignace Alfred Thérberge (Hôtel Central) 246-5329

## Assurances



### Jeanne L. Boulanger

C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Vie - Feu - Vol - Accident.

Responsabilité Auto

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

Tél.: Bur.:  
248-0226

## Arpenteurs-géomètres



### ARPENTEUR- GEOMETRE

### Jacques Pelletier

Dépositaire d'une partie du greffe  
de Marc Thiboutot

206, 11e Rue, Montmagny  
**248-2091**



### ARPENTEUR-GEOMETRE Camille Bouchard

Dépositaire d'une  
partie du greffe  
de Marc Thiboutot

1004, 4e Rue, La Pocatière  
Tél.: **856-2573**

## Arpenteur-Géomètre



### GAETAN MASSON

169, des Meuniers, Montmagny

**248-6107 1-832-6161**

## Ingénieurs conseils

### DESPRES, LANDRY & ASS. Ingénieurs conseils

Montmagny Tel.: **248-0622**

Tél.: 248-3420

### Dr. E. Gobeil, O.D.

DR. MARC-ANDRÉ  
ST-MARTIN, O.D.

OPTOMETRISTES

Edifice Allard, app. 21-23  
46 Est, St-Jean Baptiste  
Montmagny

OPTOMETRISTES

### Jacques Deschênes Optométriste

1 Place de l'Eglise  
Suite 304, Montmagny  
**248-2872**

## TRUC DES 7 ERREURS



## Tenue de Livres

Bureau: 1, 6e rue, Montmagny, Qué. Tél.: 248-2722

### RAYMOND LORTIE

B.A., D.W.S.A., C.A.E.A.V.L.

Tenues de livres - Rapports d'impôt - Administration

## RAPPORTS D'IMPOT

TENUE DE LIVRES

Ouvrage général de bureau

André Minville, 4, 7e rue, Montmagny  
Tél.: 248-1610

Jean-Paul CLOUTIER J. Maurice CLOUTIER  
B.A., L.Sc.C., Adm. A B.A., L.L.L., Notaire

Saint-Paul, Co. Montmagny, Qué.

Gaston CLOUTIER Guy CLOUTIER  
Cloutier et Cloutier Enrg. B.A.  
Assurances Gén. Administration

## Directeurs de Funérailles

### LAURENT NORMAND INC.

Directeur de Funérailles  
Montmagny Bellechasse

Bur.: **248-0545**

115 rue St-Louis Montmagny

### Marcel Ruelland

Directeur de funérailles

Foyers funéraires

Service jour & nuit

31, avenue de la Fabrique

Montmagny, P.Q. G5V 2J3

Tél.: **248-1363**

## Avocats

### ROBERT DAVELUY

B.A., LL.L.

Avocat procureur

Edifice Allard

Rue St-Jean Baptiste  
Montmagny

### Garant & Associé

AVOCATS ET PROCUREURS

Bureau  
77 Avenue de la Gare  
Montmagny, Tél.: 248-0194  
Conrad Breton DE CLLL  
Tél. Rés.: 248-1809  
Rés.: M. Garant 259-7105  
Ligne directe Québec 887-3957

## MORIN et LEMIEUX

avocats

Marcel Morin  
B.A., LL.L., LL.M.

Jean-Alain Lemieux  
B.A., LL.L.

41, est, rue St-Jean-Baptiste,  
Montmagny.

TEL.: 248-3114

## Comptables

### Bou langer, Fortier, Rondeau & Co

COMPTABLES AGRÉÉS

RAYMOND KIROUAC, C.A.  
GUY DESROCHERS, C.A.  
CHARLES RONDEAU, C.A.  
FRANÇOIS GAGNON, C.A.  
PIERRE BEAULIEU, C.A.  
ANTOINE CHABOT, C.A.  
FERNAND V. VEUILLEUX, C.A.

GERARD BEAULIEU, C.A.  
ROLLAND TRUDELLE, C.A.  
GUY BOULANGER, C.A.  
ANDRÉ GAGNON, C.A.  
BENOIT L'HEUREUX, C.A.  
CLAUDE LORTIE, C.A.  
JEAN-GUY POULIN, C.A.

JACQUES AUDET, C.A.  
MICHEL BEAUDOIN M. FISC., C.A.  
MARTIN CHOUINARD, C.A.  
SERGE MELANCON, C.A.  
RAYNALD CLOUTIER, C.A.  
JACQUES CHAMPAGNE, C.A.  
SUZETTE TREMBLAY, C.A.

MICHEL DENIS, C.A.  
JOCÉLYN TETU, C.A.  
JACQUES GIGUÈRE, C.A.  
PIERRE PREMONT, M.B.A., C.A.  
GILLES LEBLANC, C.A.  
GRATIEN NOLET, C.A.  
DENIS ROBITAILLE, C.A.

CONSEILS:  
MAURICE BOULANGER, C.A.  
REAL A. RONDEAU, C.A.

1 PLACE DE L'ÉGLISE MONTMAGNY TEL. 248-5777

G5V 2L9  
990 DE BOURGOGNE STE. FOY, C.P. 10350 G1V 4H5 TEL.: 653-4431

## FERNAND BRETON, C.A.

Comptable agréé - Chartered Accountant

68, rue du Palais de Justice  
Edifice Couillard (Suite 101)  
MONTMAGNY, P.Q.

Bur.: 248-1232

Rés.: 248-1513

## Caron, Corriveau, Renaud & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

Lionel Corriveau, C.A.  
Gérard Lavoie, C.A.  
Régent Gagnon, C.A.  
Gaston Bérubé, C.A.  
Hughes Dion, C.A.  
Guy Renaud, C.A.

Berchomans Chénard, C.A.  
Réal Bélanger, C.A.  
Roland Pouliot, C.A.  
Jacques Gendron, C.A.  
Conrad Guérette, C.A.  
Bertrand Chouinard, C.A.

Tél.: 248-1303

15, Ave St-Magloire, Montmagny, P. Qué.  
Bureaux: Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane.

### Jeanne Caron-Giasson, C.A.

26 Chemin du Roy Est,  
St-Jean Port-Joli

Bureau: 598-3338

Résidence: 247-3837

259-7389

## René Caissie C.G.A.

395, BOUL. ST-FRANÇOIS, ST-FRANÇOIS  
CTE MONTMAGNY, G0R 3A0

COMPTABLE GENERAL LICENCIE

# La première tempête printanière provoque de nombreux accrochages

(C.C.) Il faut croire que l'hiver exceptionnel qu'on a connu a fait perdre à certains automobilistes l'habitude de la conduite par mauvais temps. En effet, la neige pesante et humide qui a recouvert nos routes, en début de semaine dernière, a provoqué de nombreux accrochages dans la région. Ainsi, le 14 mars dernier, la région immédiate de St-Jean Port-Joli a vu se produire, presque simultanément, quatre accidents plus ou moins sérieux. La Sûreté du

Québec locale rapportait, pour cette date, un capotage sur la route 20, une collision frontale dans le village de St-Jean, ainsi que deux accidents ayant causé des dommages matériels, un à St-Roch des Aulnaies, l'autre à St-Aubert, le tout en milieu d'après-midi.

L'accident le plus grave est survenu à la hauteur du viaduc du chemin de fer qui enjambe la route 20, près de St-Jean Port-Joli. Les deux occupants d'un camion du ministère des Transports ont alors été blessés, lorsque le

lourd véhicule a capoté. Les deux hommes ont été conduits à l'hôpital de St-Jean Port-Joli où ils ont reçu les soins requis par leur état.

Une autre collision, qui aurait pu avoir des conséquences funestes, mais qui, par miracle, n'a fait que des dégâts matériels, s'est produite un peu avant 16 heures, au centre du village de St-Jean Port-Joli. Un camion chargé de briques a heurté de plein fouet une automobile qui venait en sens inverse. Il semble que ce soit le conducteur de l'automobile

qui ait perdu le contrôle de son véhicule et qui ait bifurqué sur la voie de gauche. Le camion a subi de lourds dommages et l'auto peut être considérée comme une perte totale.

#### À St-Pascal

La Sûreté du Québec de St-Pascal rapporte, elle aussi, quelques accidents dus au mauvais état de la chaussée, mardi dernier. Deux d'entre eux sont survenus en plein

village de St-Pascal; ils ne blessure aux occupants n'ont cependant causé aucun des véhicules impliqués.



La neige pesante du début de la semaine dernière a provoqué de nombreux accrochages, un peu partout dans la région. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les occupants de cette automobile s'en sont tirés indemnes, mardi le 14 mars dernier dans le village de St-Jean Port-Joli.

[C.C. Peuple-Courrier]

*Boulangers, Fortier, Rondau & Cie*

COMPTABLES AGREES

990, De Bourgogne  
Ste-Foy, G1V 4H5  
Tél.: [418] 653-4431

1, Place de l'Eglise  
Montmagny, G5V 2L9  
Tél.: [418] 248-5777  
Pierre Beaulieu, c.a.  
Associé résident

Martin Chouinard, c.a.

## NOUVEAU

**Nous venons de recevoir...**

Coton piqué motif pour enfant (robe de chambre couvre lit)  
Nylon brossé pour robe de chambre  
Draps à la livre plein jour 108" et 60" largeur  
Broderie de coton (dentelle) toutes les largeurs sont disponibles

Robes de coton froncées au haut  
Jupes -plis soleil -plis 3/8" -plis plats  
Vous pouvez aussi confectionner votre jupe et faire faire vos plis par l'entremise de notre magasin.

Nous avons encore en spécial du jersey à **\$ .99** la vg.  
et d'autres polyester à **\$ .99** la vg.  
aussi interlock à **\$ 1.69** la vg.



**LES TISSUS  
DU QUEBEC**



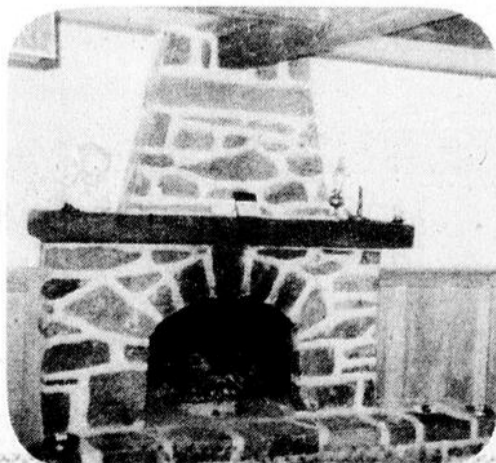
**45 St-Thomas Montmagny  
248-3122**

## Maçonnerie St-Pierre & Tremblay Inc.

Le plus grand centre de maçonnerie de la région

Estimation gratuite

- Pierres, briques, blocs, céramiques
- Foyers, bâtisses commerciales



A compter du 1er mai

Une salle d'échantillons sera à votre disposition.

**Route 204  
St-Jean Port-Joli  
Tél.: 598-3697  
598-6015**



**LA RÉGIE DES LOYERS**

**LES HABITATIONS À LOYER MODIQUE (H.L.M.)**

**Q: Est-ce que la nouvelle Loi concernant les relations entre locataires et propriétaires comporte des dispositions concernant les habitations à loyer modique (H.L.M.)?**

**R:** Oui. La principale est que le locateur ne pourra plus refuser de renouveler un bail en expédiant un avis de non-renouvellement à l'un de ses locataires sauf en suivant une nouvelle procédure.

**Q: Quelle est cette nouvelle procédure?**

**R:** Le locateur devra obligatoirement s'adresser à l'administrateur des loyers, à l'un des bureaux locaux de la Régie s'il veut renvoyer un locateur pour un motif acceptable.

**Q: Quels sont ces motifs «Acceptables»?**

**R:** La réglementation en prévoit quelques-uns dont les plus importants sont: le retard dans le paiement du loyer d'au moins trois semaines, surpopulation dans un même logement, locataire indésirable, etc.

**Q: Est-ce que dans certains cas, il est possible d'obtenir une diminution du loyer?**

**R:** Oui. Le locataire qui subit une diminution de services, d'espace ou de commodité pourra s'adresser à l'administrateur des loyers afin d'obtenir une diminution du coût de son loyer.

**Q: Est-ce à dire que dans un H.L.M. on obtient la même protection que dans un bail résidentiel?**

**R:** Exactement. Les locataires de H.L.M. auront la même protection que celle accordée depuis longtemps aux autres signataires de baux résidentiels.

**Q: Est-ce que la Régie peut fixer le coût du loyer d'un H.L.M.?**

**R:** Non. La fixation des loyers continuera à être appliquée selon l'échelle établie par la Société d'habitation du Québec.

**Q: Y a-t-il d'autres dispositions dans la nouvelle législation?**

**R:** Oui. Elles concernent particulièrement les transformations d'immeubles loués en copropriété et la vente d'immeubles situés dans des ensembles immobiliers.

**Q: Comment peut-on entrer en contact avec la Régie des loyers?**

**R:** Vous trouverez le numéro dans votre annuaire de téléphone sous la rubrique «Gouvernement du Québec», sous l'inscription «Affaires municipales».

**Q: Y a-t-il des conseils généraux que vous pouvez donner aux propriétaires et aux locataires?**

**R:** N'oubliez pas que le bail

écrit est toujours préférable aux ententes verbales. N'oubliez pas également qu'il existe des dispositions obligatoires pour tous les baux résidentiels. Pour vous aider, la Régie des loyers vous propose un bail-type conforme à la Loi que vous pouvez utiliser.



**La nouvelle politique de gestion de la faune a pour but de permettre à tous les Québécois l'accès aux ressources fauniques et aux loisirs en forêt. Avec l'ouverture de la saison de pêche le 28 avril 1978, les pêcheurs seront les premiers bénéficiaires de l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche. QU'EST-CE QUI CHANGE AU JUSTE? • Les clubs privés ne détiennent plus de droits exclusifs de chasse et de pêche. • Les citoyens du Québec ne sont plus tenus d'obtenir un permis de pêche (sauf pour le saumon). • Créations de ZEC — Zones d'Exploitation Contrôlée: ces territoires sont assignés à des Associations sans but lucratif agréées par le Ministère. Pour avoir accès aux ressources fauniques d'une ZEC, un citoyen devra détenir une carte de membre d'une association agréée (environ \$15,00 pour la famille, par an). • Terres publiques qui ne sont pas aménagées en parc, réserve, ZEC, pourvoirie sont accessibles à tous sans autres formalités. • Protection de la faune: contrôle et surveillance accrue des ressources fauniques par l'apport d'un plus grand nombre de biologistes, de techniciens et d'agents de conservation (gardes-chasse, gardes-pêche, etc.). CE QUI NE CHANGE PAS • Les règlements relatifs à la pêche et à la chasse sportives (durée de la saison, limite de prises, genre d'armes, zones, etc.) restent en vigueur et continuent d'être appliqués par les agents de conservation de la faune. • Parcs et réserves: ouverts à tous. Pour la pêche à la journée ou avec séjour, système de réservations par téléphone comme par le passé. • Pourvoiries: possibilités de voyages de chasse et de pêche à forfait. Les amateurs désireux de s'y adonner doivent communiquer avec les pourvoyeurs, tout comme avant.**

• **Terrains privés:** le propriétaire d'une terre, d'un club établi sur un terrain privé, d'un terrain en bordure d'un lac, d'un chemin non public, etc., peut permettre ou interdire l'accès de sa propriété comme cela a toujours été.



Pour tout connaître de la nouvelle politique de gestion de la faune et ses répercussions sur la pratique de la chasse et de la pêche sportives, demander une ou plusieurs de ces brochures:

<input type="checkbox"/> Pêche 78 (Opération Faune)	<input type="checkbox"/> Chasse sportive au Québec (résumé des règlements)
<input type="checkbox"/> Pourvoyeurs Québec	<input type="checkbox"/> Parcs et réserves du Québec (activités et tarifs)
<input type="checkbox"/> Pêche sportive au Québec (résumé des règlements)	

Cocher et poster à:  Nom \_\_\_\_\_  
 FAUNE-QUÉBEC  Adresse \_\_\_\_\_  
 C.P. 1726  Ville \_\_\_\_\_  
 QUÉBEC,  Comté \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 G1R 7K7

*Pour tous renseignements additionnels, communiquer avec le bureau régional du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.*

## Aucune décision face au camion

### incendie à St-Raphaël

(P.B.) Lors d'une séance spéciale réunissant les deux Conseils municipaux du village et de la paroisse de St-Raphaël, le 13 mars dernier, aucune décision définitive ne fut prise quant à l'achat éventuel d'un camion citerne. Une autre assemblée des Conseils, cette semaine, fera le point sur cette affaire.

Lors de cette réunion de lundi dernier, M. Roch Asselin, secrétaire de la municipalité de la paroisse, fit part des changements dans l'octroi des subventions en

matière de prévention des incendies, par le ministère des Affaires Municipales. Ainsi, le ministère propose de l'aide aux municipalités à ce chapitre, par le tout nouveau programme PAISI qui offrirait en l'occurrence 40% du déboursé total.

On sait que les deux municipalités opteraient pour un camion citerne d'une valeur de \$55,000, et ce, afin de compléter efficacement leur service de protection des Incendies. Des rencontres qui ont déjà eu lieu avec les

autorités du ministère, prévisèrent qu'un financement gouvernemental était probable seulement pour ce type de camion. Il est entendu qu'avant de s'engager plus avant et d'entreprendre des transactions de cet ordre, les conseillers municipaux s'assureront du maximum de subventions de la part du ministère des Affaires Municipales. Pour l'instant, la réponse est aux administrations municipales qui devraient prendre une décision finale sur cette question cette semaine.

## Emissions religieuses pour la Semaine Sainte et Pâques

A l'occasion du Vendredi Saint et de Pâques, différentes émissions spéciales seront présentées à Radio-Canada et au réseau TVA.

### A la radio de Radio-Canada

La chaîne AM de Radio-Canada organise pour le Vendredi Saint, 24 mars, un happening sur un des thèmes majeurs de cette journée. Durant sept heures, soit de 6 hres du soir à 1 hre du matin, auditeurs et commentateurs échangeront leurs réflexions sur "la résurrection, victoire de l'amour sur la mort". Commentateurs: le P. Gilles Langevin, théologien, professeur à l'Université Laval, et le P. Xavier-Léon Dufour, exégète français. C'est une réalisation de Raphael Piro.

### A la télévision de Radio-Canada

Le Vendredi Saint, 24 mars:  
- Les Clarisses de Makak, 20 à 20.30 hres  
- Marcel Legault, ermite, 20.30 à 21.30 hres  
- Pâques au Guatemala, 23 à 24 hres

### Au réseau TVA

Le dimanche, 26 mars:  
Emission spéciale de 2000 Ans Après Jésus-Christ, avec Jean Martucci: un avant-goût raconté au présent et au passé, de la Résurrection que Dieu nous prépare.

Au canal 10 et au canal 4,

l'émission sera diffusée l'avant-midi à 11.30 hres. Au canal 7, Rivière-du-Loup, el-

le est à l'horaire en fin d'après-midi, i.e. 4.30 à 5 hres.

## Il faut aimer danser

Gilles Deschênes, un étudiant du Cegep de Rimouski, domicilié à Mont-Joli, et Jean-Roch Thériault, un employé du Martinet Plaza de La Pocatière, ont établi une

nouvelle marque mondiale en dansant 117 heures 23 minutes et 59 secondes, lors du marathon de danse présenté dans le cadre du carnaval d'hiver de Mont-

Joli, le 23 février dernier. Colette Bernier une jeune de Mont-Joli, a elle aussi éclipsé l'ancienne marque qui était de 106 heures et quelques minutes en dansant 107 heures.



Gilles Deschênes, de Mont-Joli, et Jean-Roch Thériault, de La Pocatière, les nouveaux détenteurs de la marque mondiale pour le temps passé à danser.

**Une offre que  
les futurs mariés  
sauront apprécier!**

Une photo-couleur  
de leur choix  
Grandeur 16" X 20"

Gracieuseté du

**Studio  
Gosselin Ltée.**



En plus le Studio Gosselin Ltée vous offre:

- Faire-part - Photographie de haute qualité - Grand choix d'albums
- Cartes de remerciements - Service de photographes professionnels

Futurs mariés, réservez tôt et profitez de cette offre sans pareil!

**STUDIO GOSSSELIN** L T E E

44 ST-JEAN-BAPTISTE EST

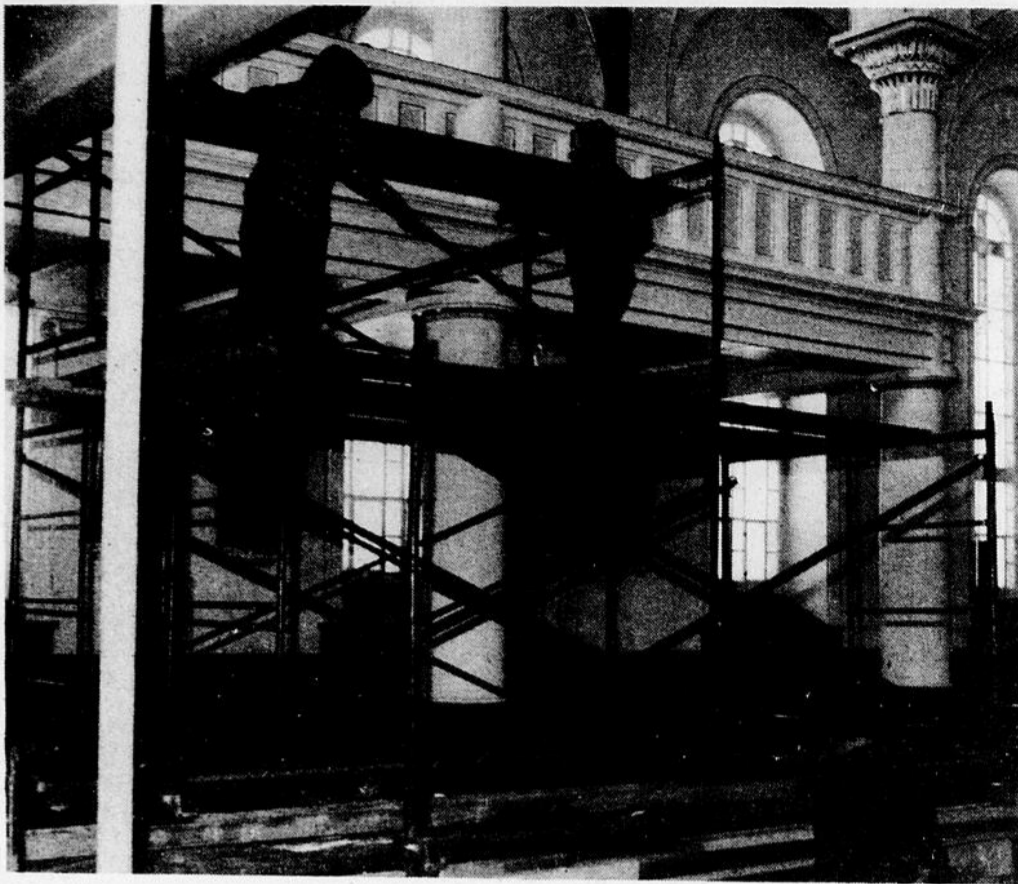
MONTMAGNY

TEL: 248-5823



JEAN XXIII

Remerciements à  
Jean XXIII pour  
faveurs obtenues, avec  
promesse de publier.  
Mme Grégoire



A l'intérieur de l'église de Mont-Carmel, alors qu'on s'affaire à démonter les échafaudages. La voûte atteint une hauteur de 43 pieds et il fallait bien s'y rendre d'une façon ou de l'autre.



Le chalet de départ de la piste de ski de randonnée, à Mont-Carmel

# On rafraîchit la voûte de l'église de Mont-Carmel


(C.C.) On ne lave pas tous les six mois, ni même à chaque année, le plafond d'une église, surtout lorsque la hauteur de la voûte atteint 43 pieds, comme c'est le cas à Mont-Carmel. Dans cette localité, une équipe de cinq hommes vient de terminer ce travail, une tâche qui n'avait pas été effectuée depuis 17 ans.

En fait, il s'agissait d'une partie d'un projet Canada au Travail en cours depuis le cinq décembre 1977 et qui ne prendra fin que le 30 juin prochain. Bénéficiant d'une subvention de \$30,370, le projet aura permis de créer six emplois temporaires, dont celui de la secrétaire. D'ici la fin de juin, dès que le travail sera terminé à l'intérieur de l'église, on se propose de doter Mont-Carmel de numéros civiques. De même, il est question d'installer des pancartes de signalisation, tout au long de la piste de ski de randonnée qui vient d'être aménagée.

### Construction d'un chalet

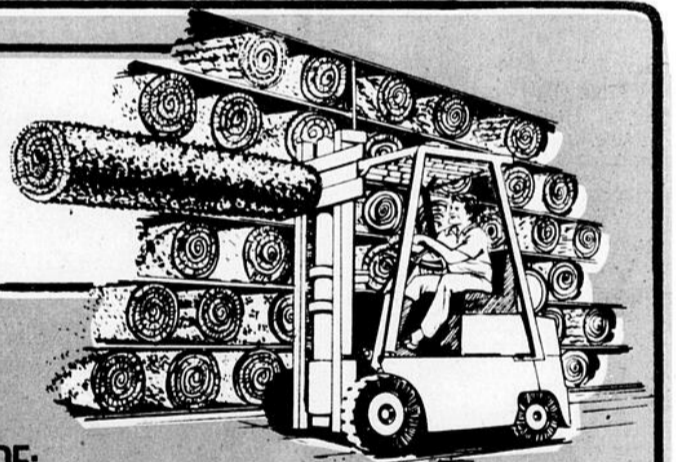
Avant d'entreprendre le nettoyage de l'église, l'équipe de journaliers avaient procédé à la construction d'un mini-chalet de départ pour la piste de ski plus haut mentionnée. Celui-ci est situé pratiquement au centre du village et, par le fait même, d'une très grande accessibilité.

**LEANDRE BOUTIN**  
 ASSUREUR-VIE  
**L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**



Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]  
 Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]  
 Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510

## OPERATION GRAND MENAGE AVANT INVENTAIRE



**EN GRAND SPECIAL:**  
**TAPIS SHAG—COMMERCIAL—**  
**BOUCLE—TOUTES LES QUALITES**  
**Plus de 50 rouleaux à liquider!**  
 Prix rég. variant de 5.95 à 22.95 v.c.

PRIX MENAGE DE:

**3.99 à 12.95** v.c.

PRIX MENAGE:  
**PRELARTS**  
**CUSHIONFLOR** **2.95** v.c.

PRIX MENAGE:  
**TUILES**  
**ENCOLLEES** **1.69** v.c.

**TAPIS GAZON**

PRIX MENAGE: **4.95** v.c.



**St-François**  
**Cté Montmagny**



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

**259-7741**

**+ L'AIDER C'EST AGIR**

# Le Québec annonce son programme d'isolation thermique des maisons

(P.B.) Selon les chiffres présentés dans le communiqué du ministère, on prévoit une diminution du tiers des factures de chauffage payées par les consommateurs québécois, soit une économie annuelle d'environ \$180. Ainsi, l'investissement moyen pour l'achat de matériaux d'isolation et leur installation serait compensé en moins de cinq ans.

C'est le 8 mars dernier en effet que le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, dévoilait la teneur du nouveau programme d'isolation des maisons, qui devrait compléter celui du gouvernement fédéral. Ce programme échelonné sur une période de sept ans, mis au point par le Bureau des Économies d'énergie, fera économiser l'énergie par une amélioration de l'isolation des maisons québécoises.

Le nouveau programme toucherait actuellement seulement les propriétaires d'une maison unifamiliale détachée, jumelée ou en rangée construite avant 1946, et occupée comme résidence principale. Toutefois, les habitations à logements multiples seront visées à une prochaine étape du programme.

#### Contenu du programme

Le programme consiste en une subvention de 25% du coût des travaux effectués à des fins d'isolation, pourvu que ceux-ci s'élèvent à plus de \$750. Dès cette année, 400,000 propriétaires pourront se prévaloir de ces subventions, qui ne dépasseront pas \$500., tout en n'étant pas imposables. De plus, les frais de main-d'œuvre nécessaires à ces travaux seront aussi couverts, ainsi que le coût des matériaux comme les portes et contre-portes, les matériaux isolants, les fenêtres et contre-fenêtres, les matériaux de calfeutrage et de coupe-bise, les événements d'aération et les appareils à réglage thermostatique.

Le consommateur sera aussi protégé par certaines exigences qui s'imposent afin d'assurer la qualité des travaux. Les frais de main-d'œuvre sont donc admissibles, mais à condition que les travaux soient exécutés par un entrepreneur ou un entrepreneur artisan. Aussi, les matériaux devront porter un numéro d'acceptation de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. A ce s'ajoute une garantie de cinq ans sur les portes et les contre-fenêtres. Enfin, une autre garantie sera exigée des entrepreneurs qui effectueront les travaux d'isolation, par injection de mousse ou par soufflage des matériaux en vrac.

#### Prêt-isolation

Un prêt-isolation est aussi prévu pour les propriétaires qui doivent recourir à un emprunt pour financer l'achat des matériaux isolants, de même que leur installation. Les Caisses Populaires et les Banques à charte accorderont ainsi un prêt personnel spécial non garanti pour fins d'isolation, à un

taux qui sera inférieur à 1% du taux préférentiel actuellement en vigueur, pour le prêt personnel. Cependant le

montant du prêt devra se situer entre \$750. et \$2,000. Le slogan "Ici, on surveille vos intérêts...Procurez-vous

le prêt-isolation" identifiera les institutions financières qui participeront au programme.

Pour participer à ce programme, il suffit de remplir et poster le coupon de commande qu'on trouvera dans

les journaux ou dans les institutions bancaires, ou encore de téléphoner au numéro suivant: 1-800-361-5600.

## Une tradition...

### DU 30 MARS AU 8 AVRIL

## VENTE ANNUELLE DE COMPLETS SUR MESURE

Nous profitons de cette occasion

pour offrir un  
**ESCOMPTE DE 20%**  
sur tout les  
**COMPLETS**  
et  
**ENSEMBLES**  
**SPORT**  
printaniers  
en magasin.



# JB Couillard

231, Ave de la Gare,  
Montmagny TEL: 248-1781

L'HOMME  
D'AUJOURD'HUI

S'HABILLE  
CHIC ET NET

# La Régie rembourse la majorité des dépenses occasionnées à la suite d'un accident d'automobile

Le régime d'assurance automobile est maintenant en vigueur et indemnise tous les Québécois victimes de dommages corporels dans un accident d'automobile. Les accidentés ou leurs personnes à charge, selon le cas, peuvent recevoir une ou plusieurs des indemnités suivantes: des indemnités de remplacement de revenu, des indemnités de décès, des indemnités pour blessures, préjudices esthétiques, mutilation, douleurs ou perte de jouissance de la vie. Le régime d'assurance automobile prévoit également le remboursement des frais raisonnables occasionnés à la suite d'un accident.

Ces frais remboursables comprennent notamment l'excédent des frais assumés par la Régie de l'assurance-

maladie du Québec tels soins médicaux et paramédicaux, l'achat de médicaments, de prothèses ou d'appareils orthopédiques, ainsi que l'excédent des frais hospitaliers assurés en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation. Sont également remboursés, les coûts de transport, les frais d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation de prothèses auditives ou dentaires; lunettes et lentilles cornéennes; de nettoyage, réparation ou remplacement de vêtements; ceux de location ou achat de béquilles, achat de bandages, attelles, plâtres et écharpes; les frais de repas et de coucher dans un établissement hôtelier, dans certaines circonstances, ainsi que les frais funéraires.

### Les frais de transport

Le coût du transport par ambulance est remboursé jusqu'à un maximum de \$45.00 pour la prise en charge d'une personne ou de \$35.00 par personne, pour le transport de deux victimes. A ces remboursements s'ajoute un montant additionnel maximum de .75 par kilomètre parcouru. De plus, les frais de transport en commun effectivement débourrés par la victime pour se rendre chez un médecin ou à un établissement en vue de recevoir des soins ou traitements, seront défrayés par la Régie, de même que les montants réellement débourrés pour le transport par taxi, là où il n'existe pas de transport en commun ou quand l'état de la victime n'en permet pas l'usage.

Dans le cas de l'utilisation d'une automobile person-

nelle, l'indemnité est établie à 0.13 du kilomètre parcouru pour recevoir les soins médicaux. Les frais de péage et de stationnement occasionnés par ces déplacements sont aussi remboursés.

Lorsque les circonstances le requièrent, les frais de transport d'urgence par avion ou par tout autre moyen son également payés par la Régie.

Il est à noter que les frais de transport de plus de \$2.00 sont remboursés sur présentation de pièces justificatives.

### Les prothèses

En ce qui a trait aux prothèses auditives et dentaires, leurs frais d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation sont remboursés.

Les prothèses oculaires sont remboursées jusqu'à un

maximum de \$100.00; les lunettes, y compris les montures, jusqu'à \$75.00 et les lentilles cornéennes jusqu'à \$160.00, le paiement étant soumis à certaines conditions.

### Vêtements, repas et séjour à l'hôtel

Sur présentation de pièces justificatives, ou à défaut, d'une déclaration, les frais de nettoyage, de réparation ou de remplacement de vêtements sont remboursés jusqu'à un maximum de \$300.00

Les frais de repas, lorsque

la victime doit se déplacer pour recevoir des soins ou traitements, sont remboursés jusqu'à concurrence de \$3.00 pour le déjeuner, \$4.75 pour le dîner et \$6.50 pour le souper.

Sont également remboursés jusqu'à concurrence de \$35.00 par jour, les frais de coucher à l'hôtel lorsqu'un déplacement pour fin de traitement le nécessite.

### Les frais funéraires

Les frais funéraires sont remboursés, sur présentation de reçus, jusqu'à concurrence de \$1,000.00

## \$25,000. pour rénover la toiture du Centre culturel de La Pocatière

(C.C.) Un avis de motion a été déposé, au cours de la dernière séance spéciale du Conseil de Ville de La Pocatière, le 14 mars, en vue de l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$25,000. Cette somme devrait servir à la réfection de la toiture du Centre culturel, qui abrite aussi l'Hôtel de Ville, ainsi que les principaux services municipaux.

Construit en 1967, l'immeuble avait été érigé à l'occasion du programme mis de l'avant pour la célébration du centenaire de la Confédération canadienne. Loin de nous l'idée de vouloir effectuer certain rapprochement, mais il se trouve que, depuis un bon bout de temps, le toit de l'édifice coule à un point tel que le paquet de certaines pièces en serait inondé. Les travaux de réparation pourraient s'effectuer vers la fin du printemps.

### Emprunts temporaires

Au cours de la même réunions, les édiles municipaux de La Pocatière adoptaient des résolutions autorisant la ville à effectuer deux emprunts temporaires. L'un, de l'ordre de \$81,900., servira à financer les travaux d'infrastructure du développement domiciliaire "Les Jardins St-Jean", l'autre, au montant de \$169,200., ira pour le projet de Paul Martin Inc.

Dans un autre ordre d'idées, il semble que les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers, un projet commun aux municipalités de La Pocatière, Ste-Anne de La Pocatière et St-Onésime, soient complétés à près de 60%. On pense, à l'Hôtel de Ville, que les policiers-pompiers pourront prendre possession de

leurs nouveaux locaux, dès juin.

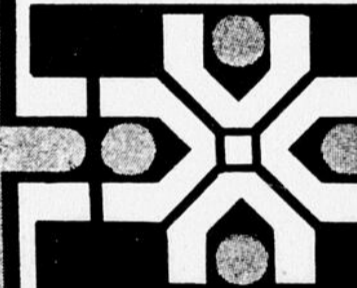
## LAGROIX ISOLATION ENR.



Roger Lacroix, prop.

### LAINES SOUFFLÉES PAR PRESSION

19, rue Hallé, St-David, Cte Lévis G6W-1S7  
Bur.: 837-6316 Fin de semaine: 1-642-2030



la caisse d'établissement des Alléghanys

204, 4e Avenue N.

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Vous qui êtes membres de la Caisse d'Etablissement des Alléghanys il nous fera plaisir de vous "ACCUEILLIR" à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

**Mardi soir le 28 mars prochain à 20.00 heures**

en la salle de l'éducation permanente de l'institut de thecnologie agricole, 1ère Rue La Pocatière

**ON VOUS ATTEND!**

Maurice Dionne  
Président

L'ordre du jour sera remis à l'entrée!

avec la caisse d'établissement 418-856-3263



## Concept nouveau

Pour vos fenêtres et portes-fenêtres

## Vente et installation

Exclusivité de:



119 Est St-Jean Baptiste, Montmagny 248-3743  
1325 Route de l'Eglise, angle Chemin St-Louis, Ste-Foy 653-2850

# Indemnisation d'une victime de dommages corporels

Avec le régime d'assurance automobile, quelles indemnités peut recevoir une personne qui perd une main dans un accident d'automobile? En plus des indemnités de remplacement de revenu qui sont versées à toutes les deux semaines si la victime ne peut plus exercer son emploi habituel, la Régie a établi un barème pour évaluer les indemnités forfaitaires allouées aux victimes de dommages corporels permanents. Ces dommages permanents peuvent être des séquelles de blessures ou de mutilations, des préjudices esthétiques ou encore des douleurs ou une perte de jouissance de la vie.

Prenons le cas d'un mécanicien qui perd une main dans un accident d'automobile. Il est marié et a une personne à charge de plus de 16 ans; son revenu annuel est de \$18,000. En raison de son incapacité, il a droit à une indemnité de remplacement de revenu équivalant à 90% de son revenu net qui s'établit comme suit:

Revenu Brut	\$18,000.00
Moins	
Impôt fédéral	1,607.55
Impôt provincial	1,998.72

Rég. rentes du Qué.	169.20
Assurance-maladie	264.65
Assurance-chômage	187.20
Revenu net	\$13,772.68

La rente de remplacement de revenu qui lui sera versée annuellement est de \$12,395.41 (90% X 13,772.68 soit une rente de \$476.75 à toutes les deux semaines.

#### Autres indemnités

Notre mécanicien recevra, en plus de sa rente de remplacement de revenu, un montant forfaitaire pour la perte de sa main et un supplément pour les préjudices esthétiques, les douleurs et la perte de jouissance de la vie.

Le montant maximum qui peut être versé pour les séquelles d'une blessure ou d'une mutilation est de \$16,000 et selon le barème de la Régie, l'indemnité forfaitaire pour la perte d'une main est de \$8,800. A ce montant s'ajoute un supplément pour les préjudices esthétiques, les douleurs et la perte de jouissance de la vie. Cependant, l'indemnité forfaitaire maximale que peut recevoir ce mécanicien pour la perte de sa main et ses conséquences est de \$20,000.

Il aura également droit au remboursement des frais occasionnés à la suite de l'accident, tels frais médicaux et para-médicaux, transport par ambulance, achat de prothèses, remplacement de vêtements et autres.

#### Retour au travail

L'indemnité de remplacement de revenu est versée pendant une période de cinq ans à compter de l'accident. Cependant, si la victime demeure incapable d'exercer un emploi après la cinquième année, elle a droit à la continuation de l'indemnité.

Faisons l'hypothèse que six ans plus tard, après une réadaptation pour laquelle la Régie lui aura fourni tous les services et traitements nécessaires, notre mécanicien peut occuper un autre emploi pour lequel il reçoit un salaire annuel de \$10,000. Dans ce cas, la Régie continuera de lui verser une rente pour combler la différence entre son revenu net au moment de l'accident et le revenu net qu'il tire de ce nouvel emploi, le tout indexé annuellement à l'indice du coût de la vie.

## PROFITEZ DÈS AUJOURD'HUI DE CES SPÉCIAUX DODGE CHEZ

Lapointe Automobile Inc.

**\$290 DE RABAIS** MONACO COUPÉ 2 PORTES GROUPE D'OPTIONS



ASPEN SEDAN 2 PORTES GROUPE D'OPTIONS **\$290 DE RABAIS**



**SUPER SPÉCIAUX À PRIX SPÉCIAL CHEZ**



**LAPINTE**  
 st-phélieux  
 cté bellechasse  
 469-2144  
 692-0471 ligne directe

692-1329

Concessionnaire:  
 Chrysler, Dodge, Plymouth,  
 camion Dodge

**AU MINIPRIX ON A TON PRIX**

**10%**

de rabais sur toute la marchandise de printemps et d'été en magasin

- Vêtements de travail pour hommes
- Vêtements sport hommes et dames
- Jeans de marque LOIS—JUST JEANS
- YALE—NO PARKING—LAND LUBBER

Egalement plusieurs autres items à prix de débarras

**MINIPRIX**

126, St-Thomas, Montmagny

**248-5937**

# Que faire en cas d'accident, depuis le 1er mars 78?

Avec l'entrée en vigueur du régime d'assurance automobile, le 1er mars dernier tous les Québécois, qu'ils soient piétons, passagers ou conducteurs, sont indemnisés pour leurs dommages corporels subis dans un accident d'automobile. Pour recevoir les indemnités auxquelles ils ont droit, les accidentés doivent communiquer par téléphone, dans les plus brefs délais, avec le Centre de renseignements de la Régie de l'assurance automobile.

A compter de ce moment, la Régie fait parvenir au réclamant les formulaires et les documents nécessaires pour produire sa demande d'indemnité. Une brochure accompagne la demande d'indemnité et contient toutes les explications nécessaires pour compléter les formulaires. En cas de besoin, la Régie fournit gratuitement aux accidentés toutes les informations et l'assistance technique nécessaire pour compléter leur demande d'indemnité, soit par l'entremise du personnel de ses

bureaux régionaux ou d'experts en sinistres qualifiés qui pourront, sur demande, se rendre sur place pour aider le réclamant.

Une fois remplie et signée par le réclamant, même s'il manque certaines pièces justificatives, la demande d'indemnité doit être retournée le plus tôt possible à la Régie pour lui permettre, si elle le juge nécessaire, de commencer tout de suite le paiement des indemnités.

On estime que les délais de paiement seront d'environ quinze (15) jours après la réception d'un dossier complet c'est-à-dire la demande d'indemnité, le rapport du médecin et l'attestation de revenu.

#### Délais de réclamation

Une demande d'indemnité doit être faite dans les trois ans suivant l'accident, sauf dans des circonstances exceptionnelles que doit alors justifier le réclamant.

De plus, un réclamant qui se sent lésé par une décision de la Régie, a soixante (60) jours pour demander par écrit une révision de son dossier; s'il n'obtient pas

satisfaction, il peut en appeler devant la Commission des Affaires sociales dont le jugement est final et sans appel. Toutefois, le réclamant continue de recevoir sa rente pendant la durée de ces procédures.

Pour toute réclamation en cas d'accident, les Québécois doivent communiquer par téléphone, sans frais d'interurbain, avec le Centre de renseignements de la Régie en composant:

De Montréal: 837-7620

De Québec: 643-7620

D'ailleurs au Québec: 1-800-361-7620

Le Centre de renseignements est accessible sans interruption de 8 heures à 22 heures, du lundi au vendredi et le samedi de 9 heures à midi.

Un dépliant "Que faire en cas d'accident" est également disponible dans les douze bureaux régionaux de la Régie situés dans les bureaux de la Commission des accidents du travail, dans les succursales du Bureau des véhicules automobiles et dans les 730 Caisses populaires participantes.

## Devenez membre du Conseil Economique de Montmagny

Joignez-vous à ceux qui, en 1977,

se sont intéressés de près

au développement économique de la région:

Banque Canadienne Nationale  
Bédard Automobiles Ltée  
A. Bélanger, Limitée  
Bernier & Fils Enr.  
Black Lake Metal Works Ltd  
Blais & Trahan Inc.  
Bolduc & Fils Inc.  
Bou langer, Fortier, Rondeau & Cie  
Fernand Breton & Associés  
Caisse d'Entraide Economique de Montmagny  
Caisse Populaire St-Thomas  
Caisse Populaire St-Mathieu  
Caron, Corriveau, Renaud & Ass.  
Cercle des Affaires de Mtgny Inc.  
Chabot Auto Inc.  
O. Corriveau & Fils Inc.  
Dallaire Transport Ltée  
Després, Landry & Associés

Les Editions Marquis Ltée  
Les Industries Roy Ltée  
Journal Le Peuple-Courrier  
Nilus Leclerc Inc.  
Aurèle Marois Inc.  
Menuiserie Tardif Inc.  
Métallurgie Karby Enr.  
Montel Inc.  
Montmagny Ready-Mix Inc.  
Québec-Téléphone  
Radio CKBM Inc. [1976]  
Québec Spring Inc.  
Clément Roy Inc.  
Roy & Breton Inc.  
Sintra Inc.  
Syndicat des Travailleurs de A. Bélanger Ltée  
Roger Têtu Inc.  
Vêtements Sports Marois Enr.

### BIENVENUE

### AUX NOUVEAUX MEMBRES:

Les Agences de Kamouraska Inc.  
Les Assurances Guimont,  
Poirier, Ruel & Soulard  
Banque Provinciale du Canada  
Raymond Bernier Auto Inc.  
Boutin & Boulanger, notaires  
Raymond Caron Inc.  
Côté & Côté Inc.  
Dionne Spinning Inc.

Garant & Breton, avocats  
Le Groupe Samson Inc.  
Les Huiles Morin Inc.  
Rolland Mathurin Inc.  
Morin, Lemieux & Blais, avocats  
Florian Pelletier, avocat  
Roger Proulx, ent. électricien  
Syndicat des Employés Montel Inc.  
Les Tapis Montmagny Inc.

Le progrès de notre milieu c'est aussi votre affaire!

## CONSEIL ECONOMIQUE DE MONTMAGNY

29, avenue Bélanger,  
Casier postal 458,  
MONTMAGNY, Qué.G5V 3S9  
Téléphone: 248-4825



**Joyeuses Pâques**

A notre distinguée clientèle

**Maintenant ouvert  
Département Floral**

Arrangements floraux pour toutes circonstances

- Naissance - Anniversaire
- Mariage - Décès

Livraison gratuite dans un rayon de 25 milles

Pour vous conseiller: Mme Ginette Després  
diplômée de l'Institut d'Art floral

Tél.: 248-4778

Centre du JARDIN des  
ARPENTS VERTS INC.

114 ouest, boulevard Taché, Montmagny. — G5V 3A5

S.O.S.

A.M.I.E.

Vous connaissez probablement déjà l'A.M.I.E. (L'Aide Médicale Internationale à l'Enfance) fondée par le Dr Marcel Roy, de La Pocatière, missionnaire dans les camps de réfugiés en Thaïlande.

En plus de fournir un soutien financier et moral au Dr Roy, l'A.M.I.E., par un système de parrainage, redonne espoir à beaucoup d'enfants abandonnés dans le monde, surtout en Haïti, Corée, Thaïlande et Népal. Mais les besoins sont très grands et des appels à l'aide nous parviennent régulièrement.

Jugez-en vous-même par cet extrait d'une lettre venant de Haïti, où une religieuse très fiable raconte à Mme Leblanc, présidente de l'A.M.I.E., ce qui suit:

"Il s'agit d'une grand-mère et de son petit-fils demeurant tous les deux dans une pièce appartenant à la soeur de la grand-mère. Cette dernière exigeait comme prix de loyer \$35.00 par mois pour une seule vieille pièce. C'est très cher. Toujours est-il que la grand-mère s'est fracturée un bras; ne pouvant payer l'hospitalisation, le bras a mal repris et maintenant elle ne peut faire aucun travail et a toujours une douleur. Croyant que cette épreuve pouvait sensibiliser sa soeur, elle demande l'exemption de payer son loyer, n'ayant pas le sou. Alors sa soeur l'a fait appeler au tribunal afin de l'obliger à payer ou à quitter les lieux.

Son petit-fils, dix-sept ans, fait des études au Collège Canada-Haïti. Avec \$20.00 par mois qu'il reçoit (de la communauté M.I.C.) il peut se procurer une petite nourriture.

La méchante soeur de la grand-mère poursuit son idée de renvoi... elle a arraché elle-même portes et fenêtres. Ils dorment tous les deux comme ça et les voleurs viennent les visiter. Mais où aller sans argent? Je me disais si avec \$50.00 je pouvais d'abord faire soigner le bras de la grand-mère de 60 à 65 ans, ensuite lui trouver du travail car elle est bien débrouillard et instruite; ensuite avec \$200.00, lui trouver une petite pièce pour douze mois, j'ai l'impression qu'ils seraient sauvés."

Voilà! Quelqu'un peut-il répondre à ce S.O.S. du Tiers-Monde? Si parmi vous se trouvaient des âmes généreuses pouvant aider cette famille en détresse, vous pourriez communiquer avec l'A.M.I.E., C.P. 282, La Pocatière, P.Q., GOR 1Z0 ou téléphoner à 856-1314, après dix-huit heures.

"Ce que tu donnes, tu le gagnes; ce que tu conserves, tu le perds". Proverbe chi-

Hubert Lévesque, ptre

# L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC "PLUS QUE DES DROITS, DES AVANTAGES"

Vous tous, conducteurs et propriétaires de véhicule automobile, contribuez actuellement à l'assurance auto du Québec. Grâce à ce nouveau régime, **tous les Québécois** auront droit à une indemnisation meilleure et plus rapide des dommages corporels subis lors d'un accident d'automobile. Ce régime est administré par la Régie de l'assurance automobile du Québec.

## Un nouveau régime aux avantages multiples

- 1:** Tous les Québécois, piétons, conducteurs et passagers, auront droit aux indemnités s'ils subissent des dommages corporels causés par un accident d'automobile.
- 2:** Responsables ou non de l'accident, vous avez droit aux indemnités prévues pour les dommages corporels.
- 3:** À l'extérieur du Québec, vous avez droit aux mêmes indemnités prévues pour vos dommages corporels.
- 4:** Tout propriétaire de véhicule automobile détiendra une assurance responsabilité pour **dommages matériels** à autrui.

Cette assurance responsabilité, d'un montant minimum de \$50 000, annule les risques et conséquences fâcheuses de se voir ainsi impliqué dans un accident causé par un véhicule non assuré. De plus, cette assurance responsabilité couvre automatiquement les dommages corporels et matériels à l'extérieur du Québec. Cette assurance continue de relever de votre assureur ou de votre courtier.

## Une meilleure indemnisation

- 1:** Si, à la suite d'un accident d'automobile, vous devenez incapable de travailler, vous pouvez recevoir 90% de votre revenu net (calculé à partir de votre revenu brut, mais qui, pour fins de calcul, ne doit pas excéder \$18 000 par année).  
C'est ce que l'on appelle l'indemnité de remplacement de revenu. Elle est versée toutes les deux semaines, pendant toute la durée de l'incapacité, à l'exception des sept (7) premiers jours. Ces rentes ne sont pas imposables et, de plus, elles sont revalorisées annuellement. L'indemnité de remplacement de revenu ne peut être inférieure à une rente de \$80 par semaine.
- 2:** Le conjoint ou les personnes à charge d'une victime décédée recevront une partie du revenu net que gagnait celle-ci. L'indemnité de décès se calcule de la même façon que l'indemnité de remplacement du revenu, mais elle varie selon le nombre de personnes à charge.
- 3:** Une indemnité forfaitaire pouvant atteindre \$20 000 (maximum) peut être accordée à la victime pour blessures, préjudice esthétique, mutilation, douleurs ou pertes de jouissance de la vie.
- 4:** Vous avez droit au remboursement des frais raisonnables occasionnés par l'accident: frais médicaux, paramédicaux, transport par ambulance, achat de prothèses, remplacement de vêtements, etc.

- 5:** Les frais funéraires d'une victime sont remboursables jusqu'à un maximum de \$1 000.

## Ne laissez pas vos questions sans réponses

- 1:** Si un réclamant se croit lésé par une décision rendue par la Régie, il peut demander une révision. S'il n'obtient pas satisfaction, il peut faire appel à la Commission des Affaires sociales.
- 2:** Si vous avez à présenter une réclamation pour des dommages corporels, vous pouvez, au besoin, bénéficier gratuitement d'une assistance technique pour vous aider à compléter votre demande d'indemnité. Communiquez sans frais, aux numéros suivants: 1-800-361-7620 (pour toute la province)

873-7620 (pour Montréal)  
643-7620 (pour Québec)

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00  
le samedi de 9h00 à 12h00.

Et vous pouvez également consulter le Guide général de l'assurance auto du Québec qui vous est envoyé par le courrier.

LA PERSONNE,  
AVANT TOUTE CHOSE.



Régie de  
l'assurance automobile  
du Québec

# les sports

## Un championnat perdu par la bêtise

Dans le hockey mineur, dans ce sport d'équipe, la formation par la participation et par des structures rigides devrait être une bonne garantie pour que nos jeunes puissent se développer physiquement et psychologiquement. Mais cela ne suffit pas. Pour que tout marche efficacement, il faut que les joueurs aient le désir de vaincre, l'esprit d'équipe et une fierté de groupe.

Si l'on s'en tient au résultat de fin de saison, je me pose de sérieuses questions sur la motivation, le désir de vaincre et la fierté de groupe. Quand je dis que la bêtise a

vaincu les Midget, je ne parle pas à travers mon chapeau. Un autre exemple de cette déviation qui ronger nos mineurs, c'est la partie hors concours de dimanche dernier qui nous opposaient au Lévis. Le banc des punitions était rempli à croquer et la bagarre est venue à un cheveu d'éclater. Et bien je dis qu'il est malheureux qu'on en soit rendu là. Il y a même des parents qui par leurs réactions dans l'assistance encouragent les jeunes à agir ainsi. Il est temps que les joueurs reviennent au sérieux, car les séries de fin de saison débutent cette

semaine et le résultat sera ce que les joueurs seront. Médiores ou excellents. Pour ma part, je ne badinerai pas, ou bien on joue du hockey ou bien on prend la porte. Ce n'est pas en bavant sur l'arbitre qu'on va régler les problèmes et gagner les séries, mais avec une compétition franche et soutenue digne de sportifs éduqués. Aux joueurs que cette option intéressent bienvenue; pour ce qui est des autres, allez donc jouer sur la rivière, c'est votre place.

Réjean Lévesque  
Gérant Midget A

## Midget-o-thon à Montmagny le 9 avril

Dimanche le 9 avril prochain se tiendra à l'aréna de Montmagny le deuxième Midget-o-thon annuel présenté par l'Association du Hockey Mineur de Montmagny.

16 équipes seront acceptées à ce tournoi Midget qui débutera à 10 heures le dimanche matin pour se terminer par la grande finale en soirée. Des équipes de toute classe, A, B, C ou participation peuvent s'ins-

crire à ce tournoi qui avait connu un très grand succès l'an dernier et qui avait été fort apprécié de toutes les équipes.

Toutes les parties seront de 20 minutes, les 5 dernières seulement étant chronométrées. Advenant une égalité, des joueurs seront enlevés de chaque côté jusqu'à concurrence de un plus le gardien de but.

Une bourse de \$200. et un trophée seront attribués à l'équipe gagnante tandis que

l'équipe finaliste recevra une bourse de \$75. en plus d'un trophée. Une plaque souvenir sera également remise au meilleur joueur de même qu'au meilleur gardien de but.

Les équipes intéressées à s'inscrire doivent le faire rapidement (avant le 2 avril) en communiquant avec les personnes suivantes: Jean-Noël Blouin, C.P. 244, Montmagny, tél. 248-0503 ou Jean-Luc Després, C.P. 67, Aréna de Montmagny, tél. 248-5995.

## Ligue de hockey Appalaches

### St-Just prend les devants dans la série...

L'hôtel La Bretonnière de St-Just prend les devants un à zéro dans la série les opposant à l'équipe du Bon Gîte L. Brousseau de Ste-Justine par le compte de six à deux. Quelques centaines de personnes ont également applaudi la Reine du Carnaval de St-Just qui a procédé à la mise au jeu officielle en présence du président de la ligue.

Le capitaine Réal Bolduc fut le grand responsable de la victoire de son équipe

avec une performance de deux buts et une mention d'aide. Laurent Gagné, Claudian Vallières, Claude Lagrange et Rocky Roy ont également fait scintiller la lumière des buts en une occasion phacun. Pour les joueurs de Denis Beaulieu, Guy Ferland et Germain Bédard ont eu le meilleur sur le gardien Rhéault Côté.

Dans l'ensemble le jeu fut assez partagé et assez calme avant que le robuste Gérard Drouin ne vienne pimenter le tout lors de son altercation

avec Maryo Boilard. Gérard qui revient d'une suspension de trois parties en fut quitte pour une punition d'extrême inconduite de partie mais selon le président Raymond Jacques son cas ne mérite pas de représailles des dirigeants de la ligue.

Les prochaines parties dans le cadre des séries demi-finales auront lieu vendredi prochain le 24 mars et mettront aux prises à 19 heures et 30 St-Just et Ste-Sabine et à 21 heures et 30 Ste-Sabine et Lac Etchemin.

## Les Canotiers

### après une saison

A la fin de cette saison, il convient de passer en revue divers points de notre organisation et avec un peu de recul, orienter dès maintenant la saison prochaine.

La renaissance d'un club ne se fait jamais sans problème. Tous nous savions dès le départ, l'automne dernier, que le défi était grand et que les problèmes seraient nombreux et difficiles à résoudre.

Premièrement les autres clubs établis avaient une bonne avance sur nous, nous n'avons qu'à penser aux joueurs déjà choisis et habitués de jouer ensemble.

Nous, ici, nous avons tout à reconstruire et ce fut fait. Les joueurs sont jeunes et l'an prochain il seront plus aptes à évoluer à ce niveau.

Plusieurs chambardements s'annoncent tant au niveau

de la direction et plusieurs démissions sont à prévoir si l'on se fie aux déclarations de toutes parts. Du sang neuf fera peut-être du bien ici et là.

Pour mieux faire l'autopsie de cette saison, je m'entreprendrai dans la prochaine édition avec le président Jean-Jacques afin de connaître ses commentaires et ses visions pour l'avenir.

Réjean Lévesque



**LA VOITURE DE L'ANNÉE 1978**  
... Magazine - "Motor Trend"

**\$4,595.**  
(Livraison 4 à 6 semaines)



Transmission manuelle, 4 vitesses, pneus radiaux à flancs blancs, dégivreur électrique arrière, radio AM.

- Traction avant
- Spacieuse
- Economique
- Pratique

Votre vendeur de confiance

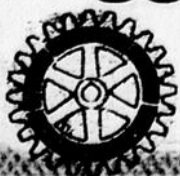


**RAYMOND**  
**Bernier AUTO INC.**

75, Boul. Taché Est, Montmagny, Qu. G5V 1B6

**Tél. 248-0170**      Québec sans frais: 884-2836

**Souscrivons généreusement au Timbre de Pâques...**



Les handicapés physiques comptent sur nous.

UNE OEUVRE DE VOTRE CLUB ROTARY!

## Ligue Molson L'Islet

### Le Guy Thibault Pontiac-Buick passe à la finale contre l'Hôtel Giroux

Dans sa série 3 de 5 contre les Matériaux Blanchet, les hommes de Stanley Bélanger ont démontré un avantage très marqué sur leurs adversaires de St-Pamphile.

La dernière partie a donné lieu à du jeu à sens unique et les joueurs du St-Jean n'ont fait qu'une bouchée des Matériaux. Dirigés à l'attaque par une performance de 8 buts par le trio Ménard, L.M. Caron et Bertrand Caron, la victoire fut enregistrée par le pointage de 13 à 4. Cette ligne d'attaque possède un jeu d'ensemble qui fait l'admiration de tous les spectateurs depuis le début de la saison.

Malgré la performance de ce trio, toute l'équipe a apporté de l'eau au moulin en secondant d'une façon quasi parfaite la stratégie de l'instructeur.

Les compteurs du St-Jean, Bertrand Caron (5), Conrad Legros (3), L.M. Caron (2), Jean-Marc Ménard, Janin Pelletier et Germain Robichaud. Pour St-Pamphile, Pierre Daigle (2), Pierre Litalien et Jacques Daigle ont été ceux qui se sont inscrits au pointage. Pour l'équipe de Clément Leclerc c'est une fin de saison difficile, le début fut brillant mais l'absence de certains éléments et un manque de motivation de certains expliquent cette fin de saison, en queue de poisson. Maintenant les équipes de St-Jean et Tourville feront les frais

de la finale et les spectateurs peuvent entrevoir du jeu scientifique et une belle compétition entre les gardiens Chouinard et Boivin.

Si on peut prétendre que des joueurs pourraient en particulier influencer le résultat de la série, j'opterais pour Denis Pelletier de l'Hôtel Giroux et Germain Robichaud du St-Jean qui donne le ton à leur équipe. Donc début des séries vendredi le 24 à 8.30 hres à l'aréna de St-Pamphile, 2e partie dimanche à 8.30 hres le 26.

Claude Turgeon

LIGUE MOLSON L'ISLET						
NOMS EQUIPES	PJ	B	A	T.	Pun	
Bertrand Caron St-Jean Port-Joli	4	11	10	21	6.00	
Louis-Marie Caron St-Jean Port-Joli	4	6	8	14	6.00	
Jean St-Pierre St-Jean Port-Joli	4	2	9	11	4.00	
Jean-Marc Ménard St-Jean Port-Joli	4	4	6	10	7.00	
Alain Anctil Tourville	3	4	4	8	6.00	
Pierre Daigle St-Pamphile	4	4	4	8	2.00	
Jacques Daigle St-Pamphile	4	3	5	8	6.00	
Germain Couette Ste-Lucie	3	5	2	7	4.00	
Germain Robichaud St-Jean Port-Joli	4	3	4	7	4.00	
NOMS EQUIPES	PJ	BA	A	MOY.	BL	PUN
Denis Boivin Tourville	3	9	0	3.00	0	4.00
Total	3	9	0	3.00	0	4.00
Laurent Chouinard St-Jean Port-Joli	4	17	0	4.25	0	0.00
Total St-Jean Port-Joli	4	18	0	4.50	0	0.00
Réjean Couette Ste-Lucie	1	5	0	5.00	0	0.00
Bruno Zacharie	2	11	0	5.50	0	2.00
Total	3	16	0	5.33	0	2.00
Gaëtan Caron St-Pamphile	4	35	0	8.75	0	0.00
Total St-Pamphile	4	35	0	8.75	0	0.00

Statisticien: Gerry Lord

### Dominique Pelletier réélu président du Comité de ski de fond

(A.F.I.) Rassemblés samedi soir au club l'Escale, les skieurs de St-Pamphile ont réélu pour un troisième mandat M. Dominique Pelletier président du comité.

Cette année, les adeptes du ski de fond ont connu une saison formidable étant donné la belle température et la bonne organisation du comité. Réalisées à cent pour cent, les activités prévues ont toujours réuni une foule de participants. L'aménagement écologique des pistes par le groupe scupas a rehaussé la valeur des randonnées en forêt en permettant aux skieurs et skieuses de se reposer tout en observant la nature et ses habitants.

230 adultes sont membres du club cet hiver, ce qui représente une augmentation de 50% sur l'année précédente. Advenant l'ac-

ception d'un projet Jeunesse au Travail, les promoteurs songent à allonger les pistes déjà existantes et de les améliorer.



Pour 77-78, le comité de ski de fond de St-Pamphile était composé de Mme Gisèle Ouellet, Mme Lise Leblanc, M. Dominique Pelletier, président, Mme Jeannine Dubé secrétaire et M. Fernand Ouellet. N'apparaît pas sur la photo Mme Claude Ouellet.

[Photo A. Flamand]



BON SUCCES DU TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE A STE-LUCIE.— Le tournoi de Hockey Bottine, qui a opposé quatre équipes samedi le 11 mars dernier à Ste-Lucie de Beaugard, a connu un bon succès. Dans la classe A, l'équipe de Paul Lemieux a mérité les honneurs; les joueurs étaient (photo du haut de gauche à droite) debout Jean Bélanger, Jocelyn Gonthier, Florian Gonthier, Louis Lachance, genou à terre Paul Lemieux et François Lemieux. Les gagnants de la classe B sont (photo du bas dans le même ordre) Raymond Gonthier, capitaine de l'équipe, Adélaré Paré, Julien Gonthier, Barry Beaulieu, Marco Bélanger, André Paré et Raymond Paré. Les équipes finalistes étaient celles de Gérard Lemieux et de Louis-Marc Couette. Cette activité, organisée par Raymond Gonthier au profit du Hockey Bottine de Ste-Lucie, est appelée à se répéter avec les années.



# Introduction d'un nouveau modèle LOWREY "DEBUT E-50"

**DONNEES GENERALES:**  
—Deux claviers de 44 notes  
—Pédalier de 13 basses  
—Batterie électronique 12 rythmes  
—Amplificateur 25 watts R.M.S.  
—Génie magique 48 accords  
—Pédales de glissements  
—Pédale de mineures

**EFFETS:**  
—Guitare hawaïenne  
—Piano  
—Harpe  
—Accordéon  
—Clavesin  
—Boîte à musique

**JEUX:**  
—Trombone 16  
—Clarinette 16  
—Cello 16  
—Flûte 16  
—Flûte 8  
—Sustain  
—String  
—Horn  
—Guitare  
—Piano  
—Vibrato  
—String Base



Tout ceci pour seulement  
**\$1,395.00**

Plusieurs autres instruments en montre dans notre vaste local.

Présentement disponible chez:



**Messervier & Frère Enr.**  
Magasin de musique - Vente - Service

Route 132 Est Voisin de Montmagny Ready-Mix 248-1275

# Ligue de ballon-balai Molson de Montmagny

Chez les hommes, les semi-finales ont débuté lundi le 13 mars, et mettent aux prises les équipes du Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie et les Industries Roy, respectivement 1ère et 3e position dans la série A et dans la série B, le St-Gabriel fait face au L'Islet Express de St-Eugène, qui remplace la Boutique Axe qui a démissionné pour les raisons que l'on sait. Chez les femmes, les semi-finales débuteront le 20 mars, alors que les Dynamiques de St-Charles, 1ère position affronteront le

Lemieux Esso Imperial tandis que les Sélects Rive Sud rencontreront le La Salle Blanket de Cap St-Ignace.

**Résultats des rencontres du lundi 13 mars**  
8.00 hres  
Dynamiques St-Charles 4, La Salle Blanket Cap St-Ignace 2

Avec cette victoire, le St-Charles s'est assuré de la première position, terminant à égalité avec les Sélects mais jouissant d'une victoire de plus. Chez les compteurs, Denise Dussault du St-Charles s'est méritée la palme

avec 20 buts et 13 passes pour 33 points, et une avance de 7 points sur Suzanne Blais des Sélects. Les compteurs pour St-Charles: Denise Dussault, 2 buts, 1 passe, Rolande Perrault, 1 but, 1 passe, Josée Thibault, 1 but, Rita Labonté, 3 passes et Micheline Blais, 1 passe. Pour le Cap St-Ignace, Louisette Lachance sur des passes de Chantal Bolduc et Guylaine Ouellet et Luce Mercier assistée de Louisette Lachance. Une mention spéciale est accordée à Louisette Lachance, qui a participé à 10 des 11 buts comptés par les siens cette saison.

9.00 hres  
Sélects Rive Sud 2, Lemieux Esso Imperial 1

Même avec cette victoire, les Sélects n'ont pu s'emparer de la 1ère position et le championnat leur a filé entre les doigts. Eux qui avaient dominé le classement depuis le début du calendrier ainsi que le 1er rang des compteurs, tout leur a échappé. Les buts des Sélects: Edith Michaud assistée de Carmen Morin à 9.17 en 1ère et Carmen Morin aidée de Nicole Beaulieu à 7.45 en 2e. L'unique marqueur du Lemieux Esso fut Nathalie Simard avec l'aide de Monique Thibault à 12.05 en 2e.

10.00 hres  
Industries Roy 3, Rendez-Vous du Sportif 2

Dans cette première partie semi-finale A, les deux équipes étaient conscientes de l'importance de ce match, les Industries avec des joueurs très combattifs et un gardien très alerte, l'ont emporté difficilement 3 à 2 sur leur adversaire. Le Ste-Lucie qui a eu beaucoup de difficulté à vaincre cette équipe durant la saison régulière, ils n'ont sûrement pas dit leur dernier mot. Les compteurs des Industries: Serge Coulombe, 2 buts, Denis Coulombe, 1 but, Pier-

re Thibodeau, 2 passes, Réjean Boulet et Marc Messervier, 1 passe chacun. Les buts du Ste-Lucie furent marqués par Daniel Lachance sans aide à 5.23 en 1ère et Carol Légaré sur des passes de Michel Couette et Serge Gonthier à 0.54 en 2e.

11.00 hres  
St-Gabriel 2, L'Islet Express St-Eugène 1

Le St-Gabriel, qui a peut-être sauté sur la glace avec la certitude de l'emporter facilement, ils se sont aperçus que la proie n'était pas si facile et le St-Eugène leur a donné un avertissement très sévère. Le St-Eugène ne s'est pas laissé impressionner par la fiche de leur adversaire. Pour le St-Gabriel, les buts furent marqués par Gilles Ouellet aidé de Gervais Chénard à 0.12 en 1ère et Alain Chénard assisté de Jean-Paul Chénard à 13.25 de la 2e. Le seul but du St-Eugène fut le travail de Marc-André Caron sur des passes de Bertrand Couillard et Bertrand Bélanger à 12.32 en 1ère période.

La ligue de ballon-balai Molson de Montmagny se fait un plaisir de vous annoncer que son tournoi annuel se déroulera les 22, 23 et 24 avril à l'aréna de Montmagny. Pour informations: Jean-Luc Després, 248-5995 ou Claude Langlois, 248-2264.

Réjean Messervier  
Publiciste



Réjean Messervier, publiciste

LIGUE DE BALLON-BALAI "MOLSON" DE MONTMAGNY

CLASSEMENT FINAL DES EQUIPES FEMINIENNES:

NOMS DES EQUIPES	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Dynamiques de St-Charles	21	15	3	3	54	19	33
Sélect Rive-Sud	21	14	2	5	56	11	33
Lemieux Esso Impériale	21	5	13	3	20	47	13
Lasalle Blanket	21	00	16	5	11	64	5

CLASSEMENT DES COMPTEURS:

NOMS DES JOUEURS CLUBS	B	A	Pts
Denise Dussault St-Charles	20	13	33
Suzanne Blais Sélect	17	9	26
Carole Gilbert St-Charles	13	11	24
Carmen Morin Sélect	10	12	22
Suzanne Carrier Sélect	6	13	19
Josée Thibault St-Charles	9	5	14
Edith Michaud Sélect	8	5	13
Danielle Allaire Sélect	6	7	13
Diane Allaire Sélect	4	8	12
Rolande Perrault St-Charles	4	6	10
Françoise Plante St-Charles	5	5	10
Louisette Lachance Cap St-Ignace	3	7	10
Micheline Blais St-Charles	1	9	10

CLASSEMENT DES GARDIENS DE BUTS:

NOMS DES JOUEURS CLUBS	MJ	BC	MOY.
Nicole Montminy Sélect	540.00	10	.55
Danielle Allaire	60.00	1	.50
Danielle Gendron	30.00	0	.00
Rosal Sélect	630.00	11	0.52

Fabienne Breton St-Charles 323.73 11 1.02  
 Jeanne-Mance Boilard 273.09 8 0.87  
 Lise Sévigny 32.38 0 0.00  
 Total St-Charles 630.00 19 0.90  
 Anne Walsh Esso 630.00 47 2.23  
 Linda Frégeau Cap St-Ignace 150.00 9 1.80  
 Madeleine Auger 315.00 34 3.23  
 Martine Casault 45.00 8 5.33  
 Solange Morin 120.00 13 3.25  
 Total Cap St-Ignace 630.00 64 3.04

Claude Langlois, statisticien

## Ligue de ballon-balai

Laurentide de Montmagny

Les Arpents Verts

prennent

les devants 2 à 1

Les Arpents Verts grâce à une victoire facile de 5 à 0 sur le Rosaire, prennent les devants 2 à 1 dans la finale 3 de 5. Les pénalités ont coulé le Rosaire, qui s'est fait compter les 5 buts en désavantage numérique, dont 4 durant une punition majeure et 1 en double désavantage.

La partie qui était très chaudement disputée, a pris une toute autre allure après qu'un joueur du Rosaire s'est mérité une punition majeure pour avoir lancé son balai lors d'une échappée des Arpents Verts. Les Arpents Verts, qui ont remporté facilement le championnat du calendrier, avait eu beaucoup de difficulté en début de séries, gagnant la première

en deuxième période de sur-temps et perdant l'autre 3 à 1. Le Rosaire avec cette humiliante défaite, aura de la difficulté à se remettre et devra travailler fort pour réussir à éviter l'élimination dans cette série finale 3 de 5. Les buts des Arpents Verts furent marqués par Michel Bouffard sans aide à 2.45 en 1ère, Gaëtan Deladurantaye assisté de Jean-Pierre Ouellet et Denis Boulet à 6.57 en 2e, Daniel Roy avec l'aide de Réjean Latouche et Michel Bouffard à 8.02, Jacques Deschamps sur des passes de Réjean Langlois et Daniel Roy à 8.27 et Réjean Langlois avec l'aide de Daniel Roy et Jacques Deschamps à 8.35.

LES COMPTEURS DES SERIES:

NOMS DES JOUEURS CLUB	B	A	P.
Jacques Deschamps Arpents	4	2	6
Denis Coulombe Rosaire	1	5	6
Réjean Langlois Arpents	4	1	5
Denis Lapointe Rosaire	1	3	4
Daniel Roy Arpents	1	3	4
Michel Bouffard Arpents	1	3	4
Jean-Pierre Ouellet Arpents	0	4	4
Gaëtan Deladurantaye Arpents	2	1	3
Richard Labrecque Rosaire	2	1	3
Serge Coulombe Rosaire	2	1	3
Michel Langlois Arpents	0	3	3

Claude Langlois, publiciste

## DENTUROLOGISTE



Roger Hallé d.d.  
Technicien-Dentiste

MONTMAGNY:  
107, Cloutier Montmagny  
248-4928  
Rés. 259-7246

ARMAGH:  
HOTEL LAPOINTE  
Pour rendez-vous:  
M. EGIDE LAPOINTE  
39 rue Principale  
466-9900

## Protégez-vous des hausses de prix et du ciel

### COUVREZ AVEC COUVREX



Quelle que soit l'utilisation de votre bâtiment

- acier de 1ère qualité
- rigidité supérieure
- livraison très rapide
- joints d'une grande étanchéité
- largeur 32"
- longueur désirée
- épaisseur 28 ou 30 gauge

**PRIX AVANTAGEUX**

Commandez dès maintenant

prenez-en livraison en temps désiré.

Les Revêtements Métalliques

"Couvrex"

Div. Bâtisses d'acier Hercule Ltée.



STE-MARIE, BCE 387-2903  
QUEBEC 694-0314

# Eugène Bouffard et Martin Nadeau

# Les quilles

## gagnants du tournoi de grosses quilles

L'équipe d'Eugène Bouffard et Martin Nadeau, tous deux de St-Paul, a mérité les honneurs du tournoi de grosses quilles qui se déroulait samedi et dimanche les 11 et 12 mars derniers au Pavillon des quilles de la Polyvalente Casault à Montmagny et qui mettait en lice 16 équipes du comté de Montmagny et des environs.

MM Bouffard et Nadeau se virent remettre une bourse de \$150; tandis que les seconds, MM Martin Després et Raymond Blanchet, de Montmagny, retirèrent \$75, et que les deux équipes à se classer en troisième position, soit celles de MM Vital Lapointe et Hervé Caron, de St-Jean Port-Joli,

et de MM Régis et Raynald Ouellet, de Cap St-Ignace, méritèrent une bourse de \$25 chacune.

D'autres bourses furent également données à savoir \$10 à M. Martin Nadeau pour le plus haut simple individuel (215), \$10 à M. Martin Nadeau pour le plus haut triple individuel (577), \$10 à MM Martin Nadeau et Eugène Bouffard pour le plus haut triple en équipe (1061), de même que \$10 à MM Vital Lapointe et Hervé Caron pour le plus haut simple en équipe (407).

Ce tournoi fut donc un grand succès grâce à la participation des quilleurs et aussi des planteurs qui ont eu une rude tâche à accomplir.

Jacques Vézina

### LIGUE DE QUILLES LES COUCHE-TARD

#### CLASSEMENT

Rest. La Déténte	1	75034	76 pts
Lemieux et Fils	2	73747	75
L.G. Vigneault	4	71459	50
Boucherie Talbot	3	70379	44
Lacombe Irving	6	70977	34
Motel La Plage	5	70525	33

#### MOYENNE INDIVIDUELLE

Noms	Eq.	PJ	Q.	Moy.	Aug.	69
Clément Clavet	1	69	11864	171.9	.0	5
Régis Ouellet	2	75	12765	170.2	.2	6
Jacques Joubert	5	30	5096	169.8	1.4	4
Marcel Bilodeau	5	75	12536	167.1	.3	3
Jean-Louis Lemieux	2	75	12486	166.4	.0	7
Robert Caron	1	78	12632	161.0	.4	7
Martin Nadeau	3	78	12571	161.1	.0	7
Raymond Blanchet	6	72	11577	160.7	.0	12
Raymond Gaumont	1	60	9615	160.2	.0	11
Raynald Ouellet	2	78	12478	159.9	.1	7
Alain Morin	4	63	10072	159.8	.0	4
Michel Joubert	4	78	12425	159.2	.0	5
Jules Coulombe	2	60	9505	158.4	1.3	1
Martin Després	6	72	11330	157.3	.5	11
André Talbot	3	78	12235	156.8	.9	7

#### Records de la saison

Lemieux et Fils 2	2979
Régis Ouellet 2	611
Lemieux et Fils 2	1139
Marcel Bilodeau 5	246

PHTE. Rest. La Déténte 1	2909
PHTI. Jean-Louis Aubé 1	553
PHSE. Rest. La Déténte 1	1022
PHSI. Richard Ouellet 6	213

### LIGUE DE HOCKEY COMMERCIALE DE ST-JEAN PORT-JOLI

#### FINALE

	PJ	V	D	PP	PC	T
Auberge du Touriste	4	3	1	22	18	6
Bonnet Rouge	4	1	3	18	22	2

#### COMPTEURS

	B	A	T.
Bertrand Caron	8	4	12
Jean St-Pierre	3	5	8
Réjean Deschênes	2	6	8
Jean-François Bourgault	3	4	7
Janin Pelletier	2	5	7
Gaëtan Deschênes	4	2	6

#### GARDIENS DE BUTS

	PJ	BA	MOY.
Gérald Laurendeau	4	18	4.50
Clément Blanchet	4	22	5.50

### LIGUE DE QUILLES LES TANNANTS

#### CLASSEMENT AU 13-03-78

NOMS	PG	P	PT	QUIL.	MOY.
Montmagny Aluminium [4]	24	3	68	50926	141.46
Ecole Conduite Salby [6]	24	3	51	50013	138.92
Roger Proulx Electr. [1]	24	2	47	50050	139.02
Boulangerie Blouin [5]	24	2	43	49165	136.36
Longchamps & Fils [3]	24	1	40	48657	135.15
Empl. Industries Roy [2]	24	1	39	49459	137.38

#### MOYENNE INDIVIDUELLE

NOMS	PJ	PTS	MOY.	*	69
Nicol Morin [3]	57	9353	164.08	0.96	5
Martin Després [1]	72	11658	161.91	0.03	10
Ephrème Gaudreau [2]	60	9535	158.91	0.14	8
Richard Ouellet [5]	66	10302	156.09	0.25	3
Mario Gaudreau [4]	72	11139	154.70	0.15	5
Jacques Vézina [2]	24	3692	153.83	2.74	5
Claude Blouin [5]	72	10914	151.88	0.14	4
Serge Fournier [6]	63	9522	151.14	0.00	3
Gaëtan Montminy [6]	66	9867	149.50	0.00	5
Roger Blais [4]	69	10312	149.44	0.26	7
Jacques Longchamps [3]	66	9842	149.12	0.00	3
Antonio Vachon [4]	72	10601	147.23	0.23	2
Ginette Després [1]	66	9450	143.18	0.93	7
Jean-Luc Deschamps [2]	51	7191	141.00	0.00	7
Gaston Mainville [6]	69	9681	140.30	0.85	6

#### RECORDS

Ecole Conduite Salby 2248 PHTE Ecole Conduite Salby 2223
Ephrème Gaudreau 573 PHTI Nicol Morin 520
Montmagny Aluminium 819 PHSE Montmagny Aluminium 772
Richard Ouellet 240 PHSI Jacques Vézina 212
Ginette Després 192 PHSF Ginette Després 180
Ginette Després 488 PHTF Ginette Després 488

### "LIGUE FEMINE PETITES QUILLES" SAINT-JEAN PORT-JOLI, 72 PARTIES 15 MARS 1978

#### EQUIPES:

L'Auvergnat	42029	122 points
PHS Lorraine Bourgault, Pauline Pelletier		163
PHT Annette Leclerc		444
Restaurant Denis	41716	110 points
PHS Janine Bourgault		158
PHT Janine Bourgault		393
Caisse Populaire	40495	84 points
PHS Lise Heppell		166
PHT Germaine Harton		383
Handy Andy	39387	66 points
PHS Réjeanne Robichaud		169
PHT Réjeanne Robichaud		428

Suzanne Deschênes, secrétaire



MATELAS  
CONDOR ENR.

214 EST, RUE DU MANOIR  
C.P. 98, CAP ST-IGNACE, QUE. GOR 1H0  
TEL. BUR.: 246-5611

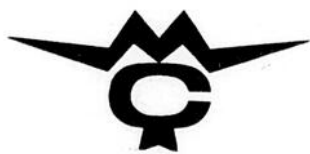
Economisez de **\$50.<sup>00</sup>** à **\$100.<sup>00</sup>** sur un ensemble de  
matelas et sommier-caisse en achetant directement du manufacturier.

Procurez-vous le fameux matelas et sommier-caisse

## REIN-O-PEDIC

confort-durabilité, satisfaction garantie

Conseillé aux personnes souffrant de maux de reins  
ou déviation de la colonne vertébrale



MATELAS  
CONDOR ENR.



OH! QU'ON DORT BIEN  
SUR UN MATELAS CONDOR...

- Base à roulettes
- Tête de lit
- Matelas bassinette
- Matelas et sommier-caisse pour lit antique

**ESTIMATION GRATUITE...**

Venez visiter notre salle de montre

# Une inscription record aux courses d'accélération sur motoneige à St-Eugène

(D.G.) Malgré les caprices de dame température qui démontrait sa versatilité en ce dimanche 19 mars, on enregistrast 91 inscriptions aux épreuves de courses d'accélération sur motoneige qui se tenaient sur le terrain du Club des Appalaches dans le 4e rang est à St-Eugène. EN fait ce nombre constitue un record dans les annales du club, d'affirmer M. Paul Morin, publiciste. A ces compétitions de grande envergure, on accueillait des participants de diverses régions telles la Beauce, Lotbinière, Montréal, Kamouraska, etc... Selon les déductions du président, M. Raymond Hébert, près de 1,000 personnes assistaient à ces scènes sportives.

## Gagnant du trophée Rocher Panet

Cet évènement planifié par le Club Les Appalaches en collaboration avec les Chevaliers de Colomb Conseil 3454, mettait principalement à l'enjeu le trophée Rocher Panet, offert par les Chevaliers et décerné au vainqueur de la classe 441 et plus. M. Raymond Miville de St-Gilles de Lotbinière sur

Yamaha triomphait de son adversaire Roland Lizotte de cette même localité sur Bombardier, se méritant ainsi la récompense suprême. Au total, on attribuait 25 trophées dont cinq à défendre.

Voici la liste des gagnants et finalistes des autres classes: 340 Fancold Stock: gagnant: Jacques Latulipe de St-Michel sur Yamaha finaliste: Jean-Guy Marois de St-Eugène sur John Deere

440 Fancold Stock sans crampon: 1e: Vital Michaud de St-Philippe sur John Deere

2e Raynald Valade de Montréal, conducteur Raynald Duval sur Actic Cat

340 Free Air modifié: 1er Gaétan Chabot de Montmagny sur Bombardier

2e: Gilbert Cloutier de Montmagny sur Bombardier 440-5000 Fancold avec crampons: 1er: Alain Gamache, conducteur Dany Bélanger sur Artic Cat

2e: Paul-André Thibault de St-Eugène sur Bombardier. **Classe des femmes:** Régine Chamard de St-Jean Port-

Joli sur Artic Cat 2e: Lucie Jean de St-Jean Port-Joli sur Yamaha

440 Water Cooler: 1er Mario Morin de Montmagny sur Bombardier

2e: Claude Simon de Québec sur Yamaha 440 Free Air modifié: 1er Réhaume Rodrigue de Ste-Justine sur Bombardier

2e Raymond Miville de St-Gilles de Lotbinière sur Yamaha. 340 Free Air Stock: 1er Pierre Jean de St-Jean Port-Joli sur Snow Jet

2e Paul-André Thibault de St-Eugène sur Bombardier **Cross contry**

Au cours des compétitions de cross contry, samedi le 18 mars, dans la catégorie des femmes Armande Caron franchissait la distance en 3m 14 sec., devançant sa rivale Claudette Marois en 3.23. Du côté masculin, Fernand Poitras de St-Eugène avait raison en 2.18 de Roland Bernier de St-Eugène qui faisait le parcours en 2.21

En terminant, mentionnons les noms des membres de l'exécutif du Club Les Appalaches, Raymond Hé-

bért, président, Lucille Gagnon, vice-présidente, Marcel Guimond, secrétaire-financier, Léonie Thi-

bault, secrétaire-archiviste Paul Morin, publiciste ainsi que les directeurs suivants: André St-Pierre, Denis Ma-

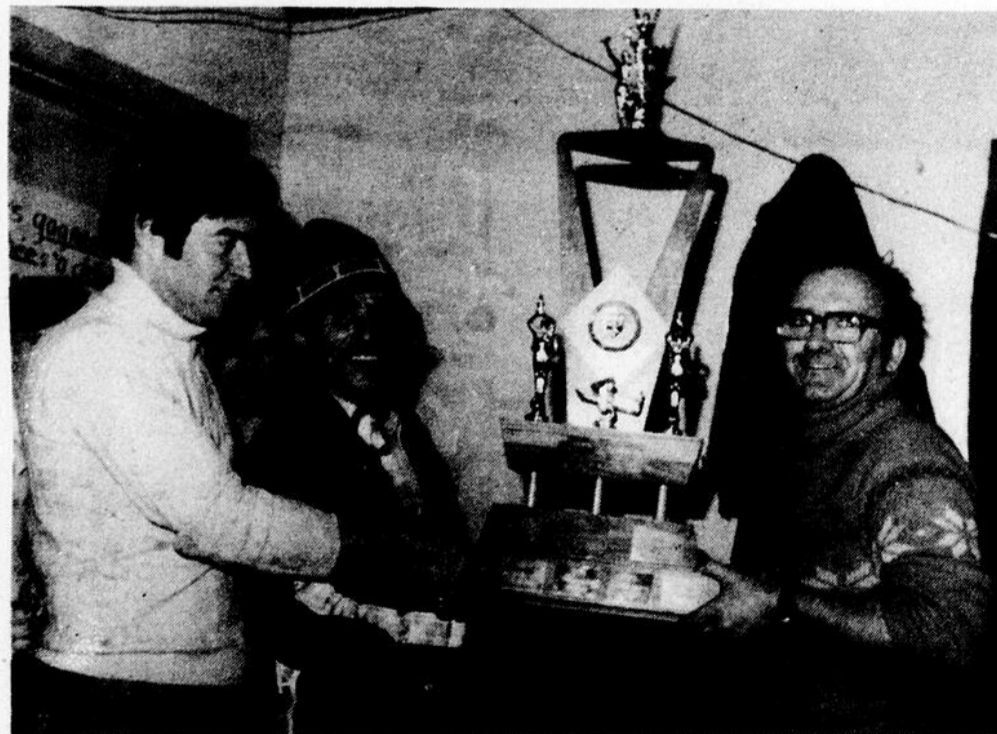
rois, Gilles Fraser, Alfred Boulet, Jean-Guy Marois, Jean-Robert Leclerc et Lucien Bernier.



Voici les gagnants des trophées à défendre qui couronnent la tenue des courses d'accélération de grande envergure au Club Les Appalaches à St-Eugène. Debouts, de gauche à droite, se côtoient MM. Rémi Boivin, Pierre Dionne, député Grand Chevalier, Jacques Latulipe, Francis Laplante, récipiendaire du trophée Rocher Panet l'an dernier, Raymond Miville, celui qui se méritait cet honneur cette année, M. Jean-Paul Thibault, Grand Chevalier et M. Raymond Hébert, président du Club Les Appalaches. Au premier plan, on aperçoit MM. Rhéaume Rodrigue et Vital Michaud. [D.G. Peuple-Courrier]



Et c'est un départ alors que deux concurrents, Raymond Miville et Rhéaume Rodrigue, rivalisaient dans la catégorie 440 Free Air modifié aux courses d'accélération de motoneige à St-Eugène.



Raymond Hébert, à gauche président du Club Les Appalaches et Jean-Paul Thibault, Grand Chevalier du Conseil 3454, remettent le trophée Rocher Panet accordé au vainqueur de la classe 441 et plus, à son détenteur M. Raymond Miville.

## Spécial du Printemps

- Changement d'huile filtreur et graissage

Automobile \$12.00

Camion léger \$14.00

- Amortisseur "Motorcraft" "Sure-trackers"

\$17.00 ch. (posé)

Gratuit avec l'installation de sabots de freins avant ou arrière

Tournage de drums ou des rotors.

Du 15 mars au 15 avril

Profitez-en!

### Thériault Auto Inc.



Ste-Perpétue  
359-2252

# Les gagnants du concours de force de La Pocatière

Le concours de force du 19 mars dernier aura permis à plusieurs hommes forts de la région et de tout l'est du Québec de se mesurer. Se déroulant au sous-sol de la cathédrale de La Pocatière, les épreuves étaient réparties en cinq disciplines, dont une attraction spéciale: le soulever de terre par en arrière. Nous vous communiquons ici les résultats. Soulever de terre:

**Junior:** Daniel Royer, Ste-Hénédine, 475 lbs, 381 pts.  
Francis Brillant, La Pocatière, 465 lbs, 332 pts.  
Georges Cloutier, St-Damase, 440 lbs, 332 pts.

**Sénior:** Denis Labbé, La Pocatière, 530 lbs, 455 pts.  
Alain Richard, Rivière-Ouelle, 620 lbs, 414 pts.  
Roger Gagné, St-Cyprien, 600 lbs, 404 pts.

**Bench Press,**  
**Junior:** Daniel Royer, Ste-Hénédine, 235 lbs, 189 pts.  
Adrien Labbé, Ste-Louise, 235 lbs, 185 pts.  
Georges Cloutier, St-Damase, 235 lbs, 177 pts.

**Sénior:** Georges Labrecque, Ste-Athanase, 285 lbs, 235 pts.

Denis Labbé, La Pocatière, 270 lbs, 232 pts.  
René Thibault, La Pocatière, 275 lbs, 219 pts.

**Squat**  
**Junior:** Daniel Boyer, Ste-Hénédine, 390 lbs, 314 pts.  
Francis Brillant, La Pocatière, 370 lbs, 264 pts.  
Georges Cloutier, St-Damase, 300 lbs, 226 pts.

**Sénior:** Roger Gagné, St-Cyprien, 500 lbs., 337 pts.  
Denis Labrie, Ste-Louise, 365 lbs, 313 pts.  
Marcel Martin, La Pocatière, 390 lbs, 309 pts.

**Tir au poignet:**  
**Junior droitier:**  
Daniel Royer, Ste-Hénédine  
Luc Faucher, La Pocatière

**Junior gaucher:**  
Robert Dubeau, Charlesbourg

Daniel Royer, Ste-Hénédine  
**Sénior droitier:**  
Denis Marquis, Rivière-du-Loup

Luc Corriveau, St-Romuald  
**Sénior gaucher:**  
Julien Fournier, Rivière-du-Loup

Luc Cloutier, St-Damase  
**Lever de terre par en arrière**

**Junior:**  
Daniel Royer, Ste-Hénédine, 350 lbs, 281 pts

**Sénior:**  
Alain Richard, Rivière-Ouelle, 600 lbs, 400 pts.

# Assemblée annuelle de Chasse et Pêche à Lac Frontière

(C.M.) L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association de Chasse et Pêche de Lac Frontière se tiendra jeudi le 23 mars prochain à 19 heures au sous-sol de l'Hôtel Lac Frontière.

Outre l'élection d'un nouveau bureau de direction,

comme nous le faisait savoir vendredi dernier le président de cet organisme M. Ernest Gosselin, on y discutera d'une demande faite auprès du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour l'obtention de la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée (ZEC)

dans le cadre de l'opération Gestion Faune, et on étudiera la possibilité d'implanter à Lac Frontière la chasse à la dinde sauvage.

Tous les membres actuels et éventuels de l'Association de Chasse et Pêche de Lac Frontière sont donc conviés à cette importante réunion.

## LE FILM SENSATION DE L'ANNEE

POUR TOUS

Du 24 au 26 mars

### Horaire

8:00 Amis et ennemis

9:00 La guerre des étoiles

Dimanche le 26 mars à  
1:30 hres P.M.  
pour les jeunes  
adm. \$1.50

# LA GUERRE DES ÉTOILES

Version française de:

STAR WARS

Twentieth Century Fox présente une PRODUCTION LUCAS FILM LTD  
MARK HAMILL · HARRISON FORD · CARRIE FISHER  
PETER CUSHING et ALEC GUINNESS

2e film: De Walt Disney  
Amis et ennemis

CINEMA PORT-JOLI  
St-Jean Port-Joli 598-6403

Les Films BELLEVUE présentent

**LA FOLLE ESCAPADE**

POUR TOUS

11 "NO DEPOSIT NO RETURN"

C'est la folle course pour attraper le magot

AVEC DAVID NIVEN DON KNOTT'S DARREN MCGAVEN

AUSSI

TECHNICOLOR

**FRISSONS GARANTIS**

DICK VAN DYKE

Du 24 au 26 mars

CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE  
Ste-Perpétue 359-2444

REUNIS DANS UN MEME PROGRAMME!

LES NOUVELLES AVENTURES DE L'INSPECTEUR CLOUSEAU QUI FONT DE LUI LE ROI DES COMIQUES!

Peter Sellers

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EM-MÊLE

The PINK PANTHER STRIKES AGAIN

LES TOUTES NOUVELLES AVENTURES DE L'AGENT LE PLUS FANFARON AU MONDE!

HERBERT LOM COLIN BLAKELY

POUR TOUS

BURT LANCASTER  
ALAIN DELON  
PAUL SCOFIELD  
JOHN COLICOS  
GAYLE HUNNICUTT

**"SCORPIO"**

EN FRANCAIS

Du 24 au 27 mars

CINEMA POCATIERE  
La Pocatière 856-1862

FRANCO-SEFFIRELLI

-Personne ne pourra rester indifférent en voyant ce film d'une infinie tendresse...

## FRANÇOIS et le Chemin du Soleil

POUR TOUS

Jeudi 23 mars - à 9 hres  
Samedi 25 mars - à 1:30 hres  
Adm. générale \$1.50; - 14 ans 0.75

CINEMA PORT-JOLI

St-Jean Port-Joli  
Tél.: 598-6403



## Belle performance des lutteurs du Cégep au Championnat canadien junior

Le 10, 11 et 12 mars, se tenait à Etobicoke à l'est de Toronto, le championnat canadien junior de lutte olympique 1978. On retrouvait à cette compétition plusieurs clubs venant des Etats-Unis ce qui rehaussait le calibre de ce championnat.

Pour l'équipe du Québec, sept (7) lutteurs venaient de la région. René Collin du Collège de Ste-Anne, Sylvain Beaulieu de Mont-Joli et les cinq (5) autres du Cégep de La Pocatière: Michel Gendreau, Renaud Côté, Gilles Beaulieu, Denis Gendreau et Louis Santerre.

Les performances réalisées par les lutteurs de notre région sont excellentes d'autant plus que plusieurs en étaient à leur première expérience dans ce genre de compétition et que trois (3) d'entre eux étaient blessés avant la compétition.

Louis Santerre (82 kg), qui a pratiquement tout raflé sur scène provinciale, a mérité une deuxième position en style libre, la médaille d'or lui échappant du bout des doigts. Dans sa catégorie, Louis est donc le deuxième meilleur lutteur au Canada. En gréco-romain, il a dû se

retirer de la compétition.

Dans la classe des 68 kg, la lutte était très forte avec la présence de près de cinquante (50) lutteurs. Renaud Côté, Gilles Beaulieu et Denis Gendreau se sont bien comportés malgré des blessures à Renaud et à Denis et que Gilles en est à sa première année de compétition.

Chez les 62 kg, Michel Gendreau a très bien fait mais des erreurs attribuables à son manque d'expérience lui ont considérablement nui.

René Collin, chez les 52 kg,

s'est bien débrouillé malgré une bronchite. Enfin, Sylvain Beaulieu, en dépit de la fatigue et de l'inexpérience, a réussi à se classer parmi les dix (10) premiers, tant en style libre qu'en gréco-romain.

**Championnat canadien senior**

Les 17, 18 et 19 mars, se déroulera à Edmonton, le Championnat canadien senior. En plus des Canadiens, on retrouvera à cette compétition des lutteurs venant de Cuba, du Japon et des Etats-Unis.

La Pocatière sera repré-

sentée à cette compétition nationale par Roger Bernier, Raymond Carrier, Sylvain Richard et deux anciens lutteurs du Cégep, Michel Côté et Claude Gagnon.

Il est presque étonnant

qu'un si grand nombre de nos lutteurs se qualifient pour ces importantes compétitions et qu'ils y font si belle figure. Ils méritent tous nos encouragements et nos félicitations ainsi que leur entraîneur, Pierre Jalbert.

## Ballon-balai à St-Pamphile: Le A. Garant et Fils et les Sélects de la Rive-Sud, champions du tournoi

Dans cette autre édition du tournoi annuel de ballon-balai de St-Pamphile, les Sélects de la Rive Sud ont remporté les honneurs de la classe A chez les filles. Leur victoire fut aux dépens des Phoenix de Ste-Lucie.

C'est la deuxième victoire

de cette équipe à ce tournoi en trois participations. Dans la classe B le Lafontaine Lumber l'a emporté en temps supplémentaire sur les Weiser de St-Damase. Les meilleures performances individuelles chez les filles sont allées à Janine Morneau dans la classe B et Carmen

Morin dans la classe A. Chez les hommes le A. Garant et Fils de St-François a remporté le titre en comptant à 1.40 de la fin contre le St-Onésime qui a offert tout au long du tournoi une brillante performance.

Dans la classe B le L'Islet Express de St-Eugène lui l'a

emporté sur les Commandos de St-Pacôme grâce à une brillante performance du gardien Bernier qui fut choisi le meilleur joueur de la classe B. Dans la classe A le trophée fut décerné à Alain Lapointe du St-François.

Claude Turgeon

(A.F.I.) Dominique Chouinard, étudiante à l'école polyvalente de St-Pamphile, s'est présentée à plusieurs reprises à des compétitions où elle a très bien figuré.

A Ste-Brigitte de Laval, Dominique a remporté une médaille d'argent pour un trajet de 15 km effectué en 1 h 44. Lors de compétitions régionales dans L'Islet-Sud cette jeune skieuse s'est méritée une médaille d'or dans la catégorie junior à St-Pamphile et de même à Ste-Perpétue.

Agée de 17 ans, Mlle Chouinard pratique ce sport par goût personnel et s'adonne aux compétitions depuis 1 an

seulement; elle n'hésite pas à sacrifier quoi que ce soit pour se maintenir en forme. Tout l'été, elle poursuivra son entraînement dans le jogging et le cyclisme.



Dominique Chouinard



Du côté féminin classe A les honneurs du tournoi de ballon-balai de St-Pamphile revinrent à l'équipe Sélect de la Rive-Sud. [A. Flamand Peuple-Courrier]



En classe A le A. Garant & Fils de St-François remporte les honneurs du tournoi de ballon-balai à St-Pamphile. [A. Flamand]

## René Collin, du Collège de Ste-Anne, rapporte une médaille d'or d'Amos

René Collin, de secondaire IV, du Collège de Ste-Anne, a remporté la médaille d'or dans la discipline de la lutte olympique (classe des 53 kg) aux Jeux du Québec, à Amos, au début de mars. Il y avait treize participants de

sa catégorie. Il a réalisé six combats pour se rendre à la première place. Auparavant, René Collin avait participé à un premier combat contre le représentant de la région sud-ouest du Québec. Il avait remporté la

victoire en 15 secondes par tombée. Puis, dans un deuxième combat, il avait eu raison du représentant de Richelieu-Yamaska, Scott Lawrence; le temps du combat a été de 55 secondes par tombée. Finalement, contre le représentant de Montréal-Concordia, il a livré un match de 6 minutes qui s'est terminé 13 à 12 aux points en sa faveur.

Ce jeune lutteur olympique aux victoires successives est présentement à Toronto pour participer au championnat Canadien Junior, parce que, les 11 et 12 février derniers, il avait triomphé au championnat Junior Provincial du centre Claude Robillard de Montréal où il s'était mérité la première place en gréco-romain et la seconde en style libre.

Pour compléter la fiche sportive de René Collin, ajoutons que les 18 et 19 février 1978, il remporta deux médailles d'or au championnat Senior Provincial au centre Claude Robillard dans le style libre et gréco-romain. Ce qui lui permet de se rendre, si ses

études le lui permettent, au championnat Canadien Senior à Edmonton, en Alberta. René Collin, de Notre-Dame du Rosaire, est inscrit au Collège de Ste-Anne depuis quatre ans.

**Joyeuses Pâques à tous!**

248-9074      248-3017

**HOTEL CENTRAL**

— LICENCIÉ —

A. Tremblay, prop.

REPAS—CHAMBRES CONFORTABLES

**Tarifs modérés**

58 est, rue St-Jean-Baptiste,      Montmagny, Qué.

**HOTEL MONTMAGNY INN**

Léo Boulet, prop.

153, St-Louis, Montmagny

Danse avec l'orchestre:

**«LES NATUREL»**

Jeudi - vendredi - samedi - dimanche soir

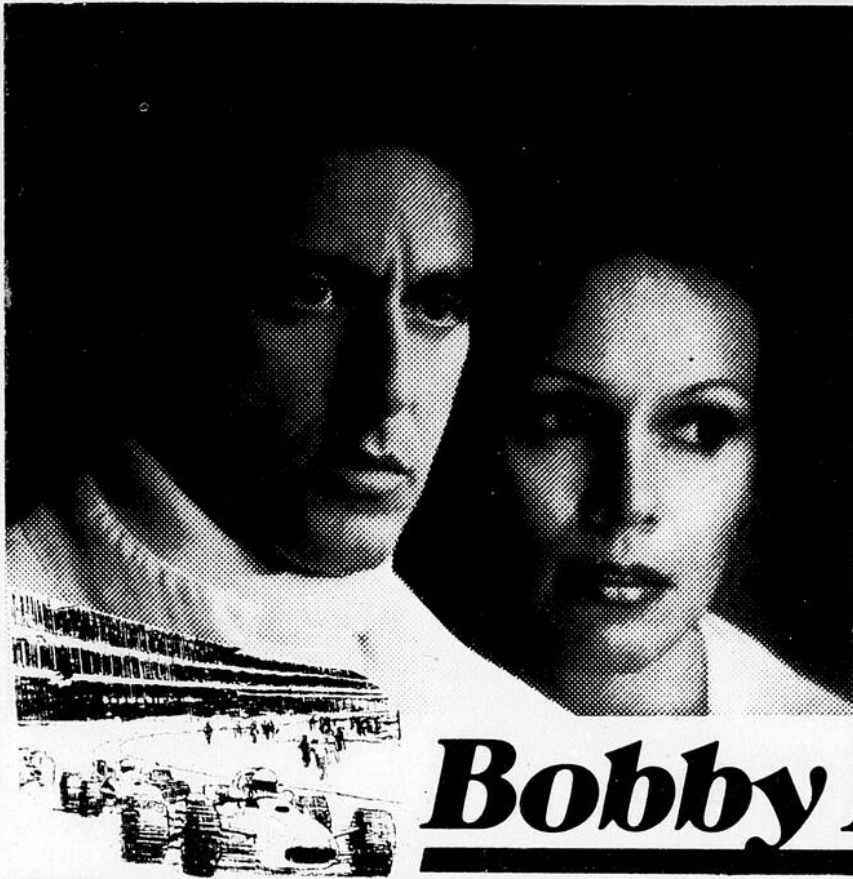
**248-3350**

**BAR-SALON L'ESPINAY**  
Rte. 132 Est, Montmagny

**JOLIES DANSEUSES**

**TOUS LES JOURS A COMPTER DU MARDI BIENVENUE**

**...fascinant face-à-face avec l'amour!**  
**un love story sur le circuit du mans**



**AL PACINO**

Coureur automobile de formule!  
 Il roule 200 à l'heure... indifférent de tout...  
 Jusqu'au jour où il rencontre l'amour...!

**MARTHE KELLER**

Jeune femme condamnée par la maladie...  
 Désireuse de vivre le plus intensément possible  
 ses derniers jours et son grand amour....

avec **ANNY DUPEREY**

La projection débute à 7:15 hres

**Bobby Deerfield**

**Deuxième succès**

Condamné à 28 ans de prison pour un crime qu'il n'a jamais commis. Ses deux seules ressources Charles Bronson et beaucoup d'argent.

**POUR TOUS**



**Du 24 au 30 mars**

cinéma **LAFONTAINE 1**  
 Montmagny 248-1454

**L'INCROYABLE AVENTURE DE DOUDOU EN AFRIQUE!**

**POUR TOUS**

Sam. et Dim. 1:30 hres  
 enfants: \$1.00

**LE RALLYE D'UN AMOUR DE COCCINELLE**

La projection débute à 7:30 hres

LA PLUS DIFFICILE COURSE DE SA CARRIÈRE ...



**AUSSI**

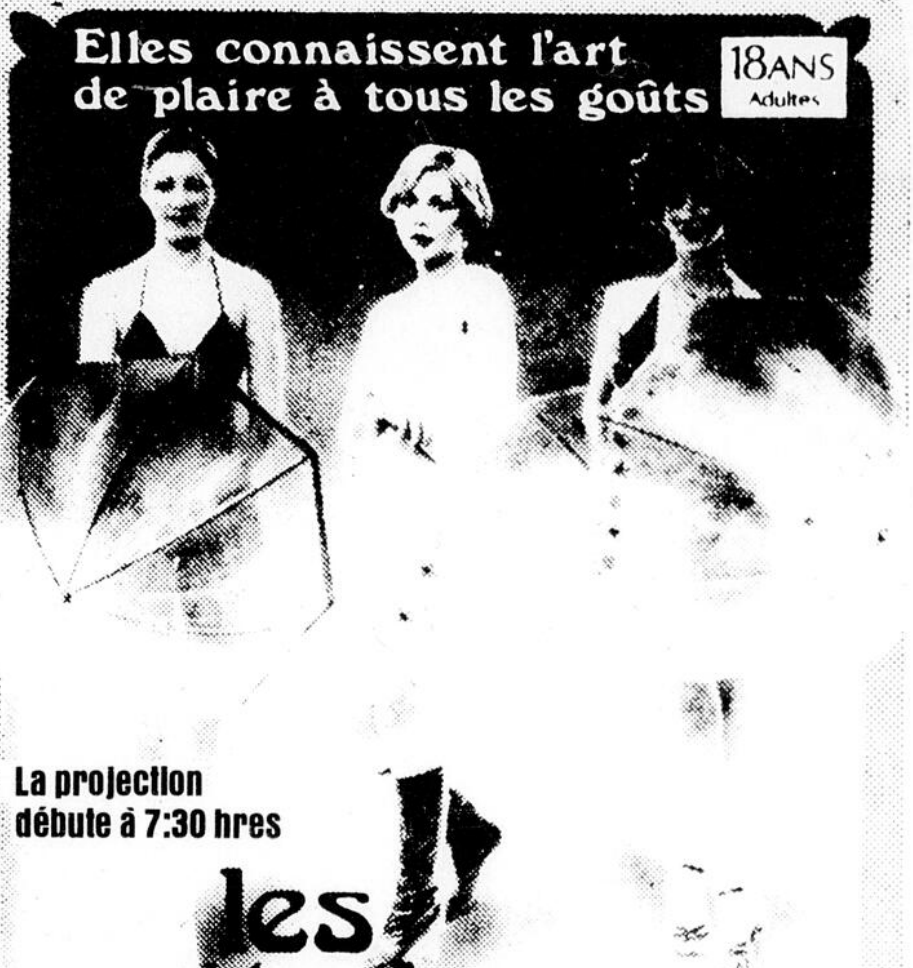
**BUCK le loup**

Il n'y avait pas plus redouté et respecté que ce ROI majestueux.

cinéma **LAFONTAINE 2**  
 Montmagny 248-1454

Elles connaissent l'art de plaire à tous les goûts

**18ANS**  
 Adultes



La projection débute à 7:30 hres

**les pétroleuses du sexe**

avec VICKY MESSICA  
 LAURE DUPREY NINA WILLIAM



**KARA TEKA AU PAYS DE L'EROTISME**

cinéma **TACHE**  
 Montmagny 248-6901

# Voilà votre chance!

## Plourde Auto Inc.

**vous fait une offre exceptionnelle**

Avec tout achat d'une auto neuve  
ou plus; d'un camion neuf ½ tonne,  
ou d'une voiture usagée de \$1,000.00

**VOUS RECEVREZ INCLUSIVEMENT ET  
DIRECTEMENT DE NOS BUREAUX**

- Le coût de la nouvelle assurance corporelle du Gouvernement
- Le coût d'immatriculation de votre plaque 1978

**Spécial du Printemps**  
**sur tous nos modèles usagés**  
 Beaucoup de choix de qualité



**UNE RÉSISTANCE À TOUTE ÉPREUVE**

Offre se terminant le 1er avril.

La même offre aux acheteurs de chez St-Pamphile Auto. Voir Lewis Roy.

 **plourde**  
 la pocatière, qué.

**Gaston Levasseur**  
 St-Eleuthère  
 859-2787

**Guy Plourde**  
 La Pocatière  
 856-1553

A St-Pamphile pour l'auto-  
mobile, s'adresser à:

**Valmont Lizotte**  
 La Pocatière  
 856-3658

**Robert Pelletier**  
 La Pocatière  
 856-3340

**Lewis Roy**

**356-3350**